

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 25 juin 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°410 ■

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD
**Le CEREFE signe
un mémorandum
d'entente avec la
KEA**

P 16

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Tebboune donne le coup d'envoi de la 55^e édition

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), à l'inauguration de la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). Placée sous le thème : « une passerelle d'échanges et d'opportunités de partenariat et d'investissement », cette édition qui se poursuivra jusqu'au 29 juin en cours, a vu la participation de près de 700 exposants algériens et étrangers, avec la Turquie comme invité d'honneur. P 3



PROJET DE LOI SUR LA
NUMÉRISATION

Fin prêt début 2025

La Haut commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a révélé, hier à Alger, que le projet de la stratégie nationale pour la transition numérique est finalisé. Il ne reste que son approbation par le Conseil des ministres dans les prochains jours, indique-t-elle, annonçant qu'un projet de loi sur la numérisation sera fin prêt début 2025.

P 2

FACE AU STRESS HYDRIQUE

**L'Algérie multiplie ses
investissements dans le
dessalement**



Pour pallier le manque d'eau dans les régions du nord du pays, l'Algérie a opté, depuis plus d'une décennie, pour la technique du dessalement d'eau de mer. Une option qui a fait ses preuves, puisqu'aujourd'hui, les stations réalisées assurent déjà 17% des besoins nationaux en eau potable. Pour faire face à ce stress hydrique, un programme d'urgence a été adopté pour trouver d'autres sources d'eau.

P 5

VISANT À PORTER LES
ÉCHANGES COMMERCIAUX À
10 MILLIARDS DE DOLLARS

**L'Algérie veut renforcer
sa coopération avec la
Turquie**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, M. Tayeb Zitouni, a inauguré, hier lundi, en compagnie du ministre du Commerce turc, Omar Boulat, le Forum économique algéro-turc, réunissant des hommes d'affaires algériens et turcs pour discuter de partenariats et d'investissements communs.

P 3

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Hausse
de 8% des accidents
de la route** P 4

PRODUCTION D'HYDROGÈNE PROPRE
EN ALGÉRIE

**Importance
du partenariat
avec l'UE** P 3

POUR UN MONTANT
DE 27 MILLIARDS DA

**Lancement incessamment
des travaux de 148 projets
d'AEP** P 5

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DE
LA CONNAISSANCE, DES
START-UP ET DES MICRO-
ENTREPRISES

L'écosystème algérien
des start-up objet
d'intérêt par l'ONUDI

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Gerd Muller a effectué une visite au siège du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi qu'au niveau de l'accélérateur public "Algeria Venture" où il a écouté des exposés détaillés sur l'écosystème des start-up et leurs activités, une démarche qui reflète l'intérêt croissant au niveau international pour le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat en Algérie, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

A l'entame de la rencontre, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a prononcé une allocution de bienvenue dans laquelle il a souligné le rôle crucial des start-up dans le renforcement de la croissance économique et de l'innovation en Algérie, mettant en avant "l'importance de réunir un environnement favorable et un cadre juridique solide pour permettre aux porteurs de projets de réussir", a précisé la même source. "L'Algérie récolte aujourd'hui les fruits de la forte volonté politique du président de la République depuis plus de quatre ans, plaçant l'économie de la connaissance au cœur des préoccupations des politiques publiques, ainsi que les efforts de l'Etat au niveau continental pour l'intégration économique, qui se sont concrétisés dans le domaine des start-up à travers l'organisation des Conférences africaines des start-up en 2022 et 2023", a-t-il soutenu. Dans le cadre de la visite, le Directeur start-up et incubation au ministère, Nouredine Ouaddah, a présenté un exposé exhaustif sur l'écosystème des start-up en Algérie, dans lequel il a présenté des statistiques clés et des expériences "inspirantes", et expliqué l'environnement juridique qui soutient la croissance et la prospérité des start-ups. Le directeur général de l'Accélérateur public des start-up, Sid Ali Zerrouki, a également présenté un exposé sur le rôle de l'Accélérateur et les programmes destinés aux start-up sur lesquels il a travaillé, outre les participations algériennes aux salons mondiaux majeurs de technologie et des start-up. Lors de la même rencontre, des start-ups algériennes ont présenté leurs expériences et leurs plans pilotes, à travers lesquels elles ont souligné leurs grandes capacités de création, ce qui a permis au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et aux présents de connaître des exemples concrets et inspirants en matière d'entrepreneuriat en Algérie. M. Muller s'est dit satisfait du niveau atteint par l'Algérie en terme de soutien à la création et des start-up, conclut le communiqué.

R E.

PROJET DE LOI SUR LA NUMÉRISATION

Fin prêt début 2025

La ministre déléguée à la numérisation, Meriem Benmouloud, a révélé, hier à Alger, que le projet de la stratégie nationale pour la transition numérique est finalisé. Il ne reste que son approbation par le Conseil des ministres dans les prochains jours, indique-t-elle, annonçant qu'un projet de loi sur la numérisation sera fin prêt début 2025.

Par Mourad A.

Le haut commissaire à la numérisation a précisé, lors de son passage au «Forum de la radio», que «l'approbation du document final de la stratégie nationale pour la transformation numérique fera de l'Algérie le premier pays à disposer d'un cadre de référence pour une stratégie nationale de transformation numérique, ce qui permettra de réussir la transformation numérique du pays».

Concernant le Centre national algérien des services numériques, Benmouloud a annoncé que le projet de construction de ce centre est en cours de réalisation en partenariat avec le groupe chinois Huawei. En effet, la réalisation de ce projet contribuera à établir une base de données nationale pour les services numériques, facilitant ainsi l'échange d'informations entre différents sec-

teurs afin d'atteindre une gouvernance numérique efficace et d'assurer la gestion facilitée des affaires publiques pour les citoyens, en permettant un accès unifié à tous les services numériques interactifs. L'intervenante a également mentionné la mise en œuvre de 40 services publics numérisés destinés aux citoyens, visant à simplifier les transactions et les procédures administratives pour garantir la prestation rapide et de qualité des services publics.

Sur un autre registre, Meriem Benmouloud a annoncé que le projet de loi sur la numérisation sera fin prêt au début de 2025, en précisant que son département travaille sur un projet de loi spécifique à la numérisation. Selon la même intervenante, cette législation permettra d'établir un cadre juridique uniforme pour réguler et encadrer le secteur numérique en Algérie, contribuant ainsi à renforcer la sécurité et à combler les

lacunes légales. Concernant la sécurité informatique et cybernétique, Benmouloud a confirmé le rôle de son secteur dans le renforcement de la sécurité des informations en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et l'Agence nationale de protection des systèmes d'information, dans le but d'atteindre la souveraineté numérique et une sécurité informatique globale. Elle a souligné que la transformation numérique en Algérie nécessite le renforcement de l'infrastructure et la préservation de la cybersécurité comme partie intégrante de la stratégie de croissance numérique. Elle a également encouragé les petites et moyennes entreprises du secteur numérique à contribuer au développement de ce domaine, à promouvoir la production locale et à renforcer les compétences nationales pour soutenir les services numériques dans le pays.

CNDH

L'Algérie connaît «une dynamique soutenue» en termes de service public

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a affirmé dimanche que l'Algérie connaissait "une dynamique soutenue" en matière de service public conformément aux dispositions de la Constitution de 2020. Le CNDH salue "les principes inclusifs consacrés par la Constitution de 2020 touchant les différents domaines relatifs à la fonction publique, à l'image de la transparence dans la gestion des affaires publiques, l'implication de la société civile, et le principe de l'administration au service du citoyen", lit-on dans le communiqué du CNDH publié à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies pour la fonction publique célébrée le 23 juin de chaque année.

La Constitution prévoit également "la nécessité d'une réponse justifiée dans un délai raisonnable aux demandes exigeant l'émission d'une décision administrative ainsi que la neutralité avec le citoyen dans le cadre du respect de la légalité et l'ac-

complissement du service sans attermoiement, outre le droit d'accès aux informations, documents et statistiques et le droit de présenter des requêtes à l'administration de façon individuelle ou collective pour soulever les préoccupations liées à l'intérêt général et aux droits fondamentaux du citoyen". En vue de renforcer ces efforts, le CNDH a appelé à "enrichir la législation et la réglementation relatives à la définition de la relation entre le citoyen et l'administration, notamment à la lumière des nouveaux principes constitutionnels et à parvenir à un système centralisé de collecte d'informations sur le service public assuré par les établissements publics et les procédures administratives y afférentes, permettant ainsi aux autorités publiques d'évaluer l'efficacité des opérations de simplification des procédures". En outre, le CNDH a mis l'accent sur "l'impératif de parachever et de généraliser la numérisation du service public, en application des directives des hautes

autorités du pays, étant le moyen le plus efficace pour réaliser une bonne performance de la pratique administrative", soulignant que "la présence des administrations numériques actives et réactives est à même de générer une dynamique de développement accélérée et fluide, éliminant ainsi une grande partie des causes et manifestations de la bureaucratie". Et d'ajouter "ce processus est à même d'ouvrir grand la voie à davantage de confiance que le citoyen place en l'administration, ce qui constitue la clé de la stabilité, et par extension, le fondement du développement durable et des droits de l'Homme de manière générale".

A noter qu'en 2003, les Nations Unies ont créé un Prix pour le Service public, en guise de reconnaissance internationale de l'importance du progrès continu réalisé au niveau du service public, mais aussi de sa contribution au renforcement du développement durable.

R E

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale
de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Tebboune donne le coup d'envoi de la 55^e édition

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), à l'inauguration de la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). Placée sous le thème : « une passerelle d'échanges et d'opportunités de partenariat et d'investissement », cette édition qui se poursuivra jusqu'au 29 juin en cours, a vu la participation de près de 700 exposants algériens et étrangers, avec la Turquie comme invité d'honneur.

Par Sirine R

La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, M. Saïd Chanegriha, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, ainsi que des membres du Gouvernement, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula et des autorités locales de la wilaya d'Alger. Le vice-président de la République de Turquie, M. Cevdet Yilmaz, dont le pays est l'invité d'honneur de cette nouvelle édition, organisée sous le haut patronage du président de la Répu-

blique, était également présent à la cérémonie d'inauguration. Après avoir donné le coup d'envoi officiel de la FIA, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a écouté une présentation du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations sur les dernières statistiques concernant l'économie algérienne dans divers domaines et secteurs. Par la suite, le chef de l'Etat a entamé la visite des stands par celui de la Turquie, invité d'honneur de cette édition ou il a reçu une présentation sur des différentes entreprises turques participant à l'événement. Il s'est rendu, par la suite, au pavillon de l'Etat de Palestine ou il s'est entretenu avec les responsables de la Beit Jala Pharmaceutical Company,

créée en 1944. Dans le même contexte, le Président Tebboune a écouté les explications sur l'hôpital militaire de campagne affilié au ministère de la Défense nationale, et a reçu des explications sur la Société de développement de l'industrie automobile affiliée à la Direction des fabrications militaires, relevant du ministère de la Défense nationale. S'étalant sur six (6) jours, la FIA sera marquée par un riche programme d'animation décliné en plusieurs conférences et rencontres économiques, dont des forums d'affaires bilatéraux algéro-tchèque, algéro-pakistanaï et algéro-tanzanien, selon le groupe SAFEX (Société algérienne des foires et exportations) organisatrice de la manifestation à travers sa filiale "Algeria Exhibitions".

Cette édition qui sera marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, regroupera cette année pas moins de dix secteurs d'activité et devra drainer pas moins de 400.000 visiteurs, selon la Safex. La FIA constitue aussi "une plateforme efficace pour le réseautage professionnel et les partenariats à long terme, et une opportunité pour découvrir les caractéristiques culturelles et touristiques de l'Algérie et d'autres pays", souligne-t-on. Parmi les secteurs et filières représentés à cette foire, dont les pavillons d'exposition couvriront une surface de 50.000 m2, figurent l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, le BTP, la pétrochimie et les services.

PRODUCTION D'HYDROGÈNE PROPRE EN ALGÉRIE

Importance du partenariat avec l'UE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, lundi à Alger, que le partenariat énergétique avec l'Union européenne (UE) était "primordial et important" pour un développement efficace de la production d'hydrogène propre en Algérie. Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Abdelkrim Aouissi, lors d'une rencontre intitulée « Vers une économie basée sur l'hydrogène vert : stratégies, cadres réglementaires et projets en cours », M. Arkab a indiqué que le développement de l'hydrogène en Algérie et son exportation nécessitaient une coopération continue dans le cadre d'un dialogue technique de haut niveau entre les experts algériens et européens, à même de permettre « un échange d'expertise et un

transfert des technologies européennes dans ce domaine ». Le ministre a souligné, lors de cette rencontre organisée par le ministère en collaboration avec la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, l'importance de cette coopération dans la réduction des risques liés au développement de ce nouveau secteur, « au mieux des intérêts des deux parties », citant « plusieurs projets pilotes et expérimentaux » lancés à travers le pays, dont certains s'inscrivent dans le cadre du partenariat stratégique avec l'UE. Ces projets permettront de maîtriser toutes les chaînes de valeurs pour le développement et la production d'hydrogène, a-t-il ajouté. Le ministre a, également, cité deux projets pilotes lancés par Sonatrach dans le sud du pays, d'une capacité de 2 à 4 mégawatts chacun, ainsi qu'une étude sur la faisabilité de projets de production de carburants de type « e-méthanol » et le « e-kérosène », en sus d'un projet de référence semi-industriel à Arzew pour développer une unité de production d'hydrogène d'une capacité de 50 mégawatts, avec la contribution du gouvernement allemand via la banque de développement dédiée au développement de la filière Hydrogène. Durant la prochaine phase qui débutera à partir de 2030, la feuille de route nationale pour le développement « progressif et efficace » de cette filière, s'articulera autour de la réalisation de plusieurs projets industriels d'une capacité globale supérieure à 1 million de tonnes/an, « que nous devons très bien préparer avec nos partenaires européens », a

précisé Arkab, soulignant l'impératif examen et analyse des voies de transport, et des projets de raccordement via le corridor sud de l'hydrogène (SouthH2), et ses aspects techniques, tel que l'utilisation des infrastructures disponibles pour la concrétisation de ce projet. La ministre a, en outre, affirmé que l'Algérie accordait "un intérêt majeur" au développement d'une filière intégrée de l'hydrogène propre, notamment à travers l'élaboration d'une stratégie nationale basée sur plusieurs axes, dont la mise en place d'un environnement propice, incluant les cadres réglementaires et institutionnels, outre le développement du capital humain, l'intégration industrielle et la coopération internationale. De son côté, le Chef de la délégation de l'UE en Algérie, Thomas

Eckert, a mis en exergue les atouts de l'Algérie, à même de lui permettre de jouer « un rôle important » sur la scène continentale et internationale, en tant que source importante d'hydrogène à l'avenir, notamment pour l'approvisionnement du marché européen. M. Thomas Eckert a, également, fait savoir que l'Union Européenne œuvrait à l'instauration d'un marché local « dynamique », précisant que cela amènerait les pays de l'UE, à moyen terme, à importer l'équivalent de 50% d'hydrogène vert afin de satisfaire la demande européenne. Et d'ajouter, que la transition énergétique à l'UE, connaît un progrès rapide, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'hydrogène vert dans le mix énergétique, et ce à travers des partenariats gagnant-gagnant avec les partenaires de l'UE.

VISANT À PORTER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX À 10 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Algérie veut renforcer sa coopération avec la Turquie

Par Mourad A.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, M. Tayeb Zitouni, a inauguré, hier lundi, en compagnie du ministre du Commerce turc, Omar Boulat, le Forum économique algéro-turc, réunissant des hommes d'affaires algériens et turcs pour discuter de partenariats et d'investissements communs. Dans son discours d'ouverture, Zitouni a mis en avant l'engagement de l'Algérie à approfondir et élargir sa coopération avec la Turquie, notamment dans les secteurs prometteurs de la production. Il a souligné que les relations entre les deux pays reposent sur des bases historiques solides, caractérisées par des valeurs communes telles que la compréhension mutuelle, le respect et la souveraineté économique, favorisant ainsi une approche bénéfique pour les deux parties.

Le ministre a exprimé l'ambition de l'Algérie de renforcer sa collaboration avec la Turquie, notamment dans des secteurs clés tels que l'agroalimentaire, l'industrie mécanique et électroménagère, la plasturgie, la sous-traitance, ainsi que dans les chaînes de valeur mondiales, le tourisme et les services. Il a encouragé les entreprises turques et algériennes à saisir les opportunités conjointes pour accéder au marché africain, où une zone de libre-échange pourrait potentiellement générer des revenus estimés à 3 000 milliards de dollars américains. Il a, dans ce sens, expliqué que « les échanges commerciaux ne reflètent pas la forte relation politique qui lie les deux pays frères, donc nous œuvrons à faire passer ces échanges, actuellement situés à près de 7 milliards de dollars à 10 milliards, conformément aux orientations des présidents des deux pays ». Zitouni a expliqué que « l'Algérie a de fortes capaci-

tés productives », rappelant qu'en 2023, elle a exporté un volume de 3,6 milliard de dollars de produits vers la Turquie, tandis que les importations depuis ce pays ont avoisiné les 2,5 milliards de dollars. Pour sa part, le ministre du Commerce turc a salué la solidité des relations entre l'Algérie et la Turquie, assurant de la volonté des deux parties à approfondir la coopération et augmenter le volume des échanges commerciaux. Il a, à cet effet, exprimé sa conviction quant à la capacité des deux pays à atteindre les 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux l'année prochaine, soulignant que « l'Algérie est le deuxième plus grand partenaire de la Turquie en Afrique et un des pays dont les investissements turcs sont des plus importants ». Affirmant que les relations bilatérales connaissent des « développements importants » dans les domaines des transports

et du tourisme, le ministre a rappelé que pas moins de 80 vols sont assurés entre les deux pays chaque semaine, ce qui favorise la promotion du commerce et du tourisme entre les deux parties. Il a, par ailleurs, exprimé "la profonde gratitude" de son pays d'être désigné comme invité d'honneur de la 55^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), soulignant qu'il participe à cet événement avec 51 entreprises. En marge du forum, le ministre a entamé des discussions avec son homologue turc pour renforcer le partenariat entre les deux pays. L'événement a rassemblé 300 opérateurs économiques nationaux du secteur public et privé, ainsi que plus de 200 hommes d'affaires et chefs d'entreprises turcs, selon les organisateurs. Cette rencontre vise à dynamiser le partenariat économique entre l'Algérie et la Turquie et à explorer les opportunités d'affaires et d'investissement bilatérales.

AAPI

Lancement du
Forum «Invest Dz»

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a annoncé, dimanche à Alger, la création par l'Agence du Forum international de l'investissement" (Invest DZ) qui se tiendra annuellement, en vue de renforcer l'attractivité de l'investissement en Algérie, à l'instar d'autres pays. Dans une allocution prononcée lors d'un séminaire sur "le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique", organisé par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Rekkache a fait savoir que ce Forum "a été approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour être placé sous son haut patronage". "Ce Forum sera un événement annuel international et une plateforme pour renforcer l'attractivité de l'investissement en Algérie, en exposant les opportunités d'investissement disponibles", a-t-il précisé, ajoutant qu'il sera également "une occasion pour l'évaluation et la présentation des expériences réussies des entreprises locales et étrangères". Il se veut également, a-t-il dit, une plateforme de dialogue et de collaboration entre les différents acteurs économiques et les partenaires étrangers pour discuter des diverses questions liées aux investissements étrangers directs.

HADJ 1445H/2024

Arrivée du premier
groupe de hadjis à
Oran

Le premier groupe de pèlerins des wilayas de l'Ouest du pays est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi, à l'aéroport international d'Oran Ahmed-Benbella, après avoir accompli les rites du hadj pour la saison (2024/1445h). Le groupe, composé de 361 hadjis et qui a regagné le pays à bord d'un avion de la compagnie Saudia Airlines, a été accueilli dans les meilleures conditions, en présence des autorités locales civiles et militaires. Les services de l'aéroport international d'Oran ont assuré tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette opération notamment en aménageant un couloir vert pour les hadjis âgés et ceux aux besoins spécifiques ainsi qu'un espace pour leurs accompagnateurs avec des bus pour le transport des pèlerins de l'avion vers la salle d'arrivée et un parking d'une capacité de 1000 véhicules. Pour rappel, 18 vols sont prévus pour transporter les pèlerins (5500 hadjis des wilayas de l'Ouest du pays) des Lieux saints en Arabie Saoudite, à l'Aéroport international d'Oran "Ahmed Benbella". Neuf (9) vols seront assurés par Air Algérie et neuf (9) autres par Saudia Airlines et ce durant la période allant du 23 juin au 6 juillet prochain.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Hausse de 8% des accidents
de la route

Les accidents de la route continuent de causer des pertes humaines en Algérie. « Une augmentation de 8% du nombre d'accidents et de 5% du nombre de décès » a été enregistrée en ce début de saison estivale. C'est ce que le délégué national à la sécurité routière au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Nait El Hocine, a révélé, hier, à la presse.

« Durant cette période, le nombre d'accidents augmente en raison de la forte mobilité et des nombreux déplacements des citoyens vers les wilayas côtières. La circulation nocturne est également plus fréquente pendant les vacances d'été, ce qui accroît le risque d'accidents », a-t-il expliqué lors de son passage dans l'émission l'« Invité de la rédaction » sur la Chaîne 3.

La délégation nationale à la sécurité

routière mise sur la sensibilisation des usagers de la route pour lutter contre cette hécatombe. Cette année, « une campagne sera lancée à partir du 1er juillet en collaboration avec la Gendarmerie nationale et de nombreux partenaires, dont la Radio et la Télévision algérienne ainsi que Naftal », a-t-il confié, précisant que la sensibilisation sera principalement menée au niveau des stations-service situées le long des axes routiers à risque d'accidents.

Abordant les causes des accidents de la circulation, l'intervenant a affirmé, chiffres à l'appui, que le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la route. « Les données de la délégation de la sécurité routière indiquent une prédominance du facteur humain comme principale cause des accidents », a-t-il signalé.

Nait El Hocine a précisé encore que,

dans le cadre de ce facteur humain, on trouve le non-respect des règles de la circulation, les manœuvres dangereuses et l'excès de vitesse à l'origine de près de 20% des accidents. « Nous observons également, avance-t-il, que la non-maîtrise de la conduite est parmi les causes des accidents puisque 20% des conducteurs impliqués dans ces drames sont détenteurs de permis probatoires, alors que les détenteurs d'un permis de moins de 5 ans y sont impliqués à plus de 50% ».

Une forte progression de l'implication des motocycles a également été observée durant ces dernières années. « Alors que les motocycles ne représentent que 3% du parc automobile national, ils sont impliqués dans plus de 20% des accidents de la circulation », déplore le représentant de la délégation de la sécurité routière.

AVEC L'ÉVÉNEMENT "BEACH PLOGGATHON"

LG Electronics Algérie renforce son engagement
environnemental

participants. LG Electronics Algérie tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué à cette initiative, soulignant leur rôle essentiel dans la préservation de l'écosystème local. Cette action incarne pleinement les valeurs de LG en matière de responsabilité sociale et environnementale, illustrant son engagement constant

en faveur de l'écologie et du soutien aux communautés locales. En plus de ses initiatives environnementales, LG Electronics Algérie continue d'œuvrer tout au long de l'année dans des actions humanitaires et sociales. L'entreprise reste fermement engagée à aider les plus démunis et à protéger notre environnement pour les générations futures.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 24 جوان 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 Juin 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة			المنتجات
DA / Kg		متوسط	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	90	98	82	البطاطا
	Tomate	82	94	70	الطماطم
	Oignon sec	65	73	57	البصل الجاف
	All sec	383	454	311	الثوم الجاف
	All vert	142	157	127	الثوم الأخضر
	Carotte	76	84	67	الجزر
	Navet	116	126	106	لفت
	Poivron	125	137	112	الفلفل الاخضر
	Piment	156	176	137	الفلفل الحار
	Courgette	102	115	90	الكوسة
	Haricot vert	249	272	225	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	130	143	118	الخس
Fruits frais	Pomme locale	452	556	348	التفاح المحلي
	Datte	555	683	428	التمر
	Melon	118	131	105	البطيخ الاصفر
	Pastèque	89	101	78	البطيخ الاحمر
	Banane	330	344	316	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1716	1842	1591	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	348	360	337	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)

FACE AU STRESS HYDRIQUE

L’Algérie multiplie ses investissements dans le dessalement

Pour pallier le manque d'eau dans les régions du nord du pays, l'Algérie a opté, depuis plus d'une décennie, pour la technique du dessalement d'eau de mer. Une option qui a fait ses preuves, puisqu'aujourd'hui, les stations réalisées assurent déjà 17% des besoins nationaux en eau potable. Pour faire face à ce stress hydrique, un programme d'urgence a été adopté pour trouver d'autres sources d'eau.

Par Réda Hadi

Ce programme comprend la mobilisation de ressources traditionnelles supplémentaires, ainsi que la réalisation de petites, moyennes et grandes stations de dessalement d'eau de mer. Selon le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, son secteur contribue à la couverture de la demande en eau potable à travers la mise en œuvre du programme de dessalement, qui compte actuellement 14 stations en exploitation, avec une capacité de production de 2,3 millions de mètres cubes par jour.

Lors d'une journée parlementaire sur « le dessalement d'eau de mer en tant qu'option stratégique pour l'état – réalisations et défis », organisée par la Commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire, le ministre a indiqué que le président de la République a approuvé une stratégie de l'eau pour la période 2021-2030, qui prévoit de satisfaire les besoins de la population en cette ressource par l'eau de dessalement à hauteur de 60%.

C'est à cet égard, que le ministre a noté que le secteur de l'Energie et des Mines œuvre à couvrir la demande en eau potable, en particulier dans les wilayas côtières à forte densité de population, en mettent en œuvre le programme de réalisation de 14 stations de dessalement d'eau de mer, pour une capacité de production de 2,3 millions de mètres cubes par jour, y compris les trois stations du « Bateau cassé à Mohammadia », Marsa, et Corso, récemment achevés dans le cadre du programme urgent approuvé par le président de la République en 2021 pour faire face à la pénurie d'eau.

Dans le même ordre d'idées, et lors de la même

journée, Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a rappelé que le programme adopté en la circonstance, comprend la réalisation de cinq grandes stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 300 000 mètres cubes/jour chacune, notamment à Cap Blanc(Oran), Cap Djenet 2 (Boumerdès), Fouka2 (Tipaza), Bejaia et El Taref, qui sont actuellement en cours d'achèvement.

Dans une seconde phase(2025), il est prévu la réalisation de six autres pour une production de 300 000 mètres cubes chacune, à Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tizi-Ouzou, Jijel et Skikda, en plus d'une station moyenne à Tizi Ouzou d'une capacité de production de 60.000 mètres cubes/jour.

Le ministre a ajouté que les projets de raccordement des stations en cours de réalisations aux réseaux d'adduction et de distribution d'eau, supervisés par le secteur de l'Hydraulique, sont en cours d'achèvement. Les entreprises de construction ont été sommées de respecter les délais et de travailler selon un rythme de 3 x 8 heures ou au moins 2 x 10 heures.

L'objectif de ces stations est d'assurer l'approvisionnement en eau potable des habitants des wilayas côtières et d'étendre l'approvisionnement à certaines wilayas situées à 150 kilomètres de la source de production d'eau.

Pour revenir aux propos de Mohamed Arkab, celui-ci a tenu à rappeler qu'actuellement les stations de dessalement ont permis d'augmenter la production, puisque le premier trimestre 2024 a connu une augmentation de la production d'eau de dessalement d'environ 13 %, par rapport à la même période en 2023. Elle a atteint 170 millions de mètres cubes, contre 150 millions de mètres cubes au cours du troisième trimestre.

Et de souligner qu'un programme complémentaire a également été lancé pour la construction de 05 nouvelles stations de dessalement d'eau de mer au niveau des wilayas de Tipaza, Boumerdas, Oran, Tarf, et Bejaia, pour une capacité globale de 1,5 million de mètres cubes.

Ce qui permettra d'atteindre une production journalière de 3,8 millions de mètres cube, soit l'équivalent de 42% des besoins en eau potable à l'horizon 2025.

Le taux de réalisation de ces installations, qui a dépassé les 65 %, a toujours été assuré par des entreprises publiques nationales relevant du groupe Sonatrach (GTP, ENAC, SARPI, GCB et Cosider) .

Le ministre a expliqué que cette stratégie nationale de dessalement vise à satisfaire les besoins du pays en eau potable à hauteur de 60 % à l'horizon 2030, contre 18 % actuellement.

Le ministre a également souligné que le secteur de l'énergie et des mines a contribué à résoudre le problème de la pénurie d'eau en réalisant 80 forages au niveau de la capitale, Alger, et sa banlieue, avec une capacité totale estimée à 110 000 mètres cubes par jour.

Néanmoins, le ministre a souligné que le dessalement de l'eau de mer en Algérie est confronté à un certain nombre de défis, notamment les coûts de production élevés en raison du volume d'électricité consommé par ces usines.

À cet égard, le ministre a indiqué que le secteur s'emploie à développer des technologies plus efficaces et à recourir aux méthodes, technologies et techniques les plus récentes pour dessaler l'eau de mer, grâce à l'intégration de l'électricité produite par l'énergie solaire et le renoncement aux énergies traditionnelles, tout en œuvrant pour la sécurité hydrique du pays à long terme.

POUR UN MONTANT DE 27 MILLIARDS DA

Lancement incessamment des travaux de 148 projets d’AEP

Les travaux de 148 projets d'approvisionnement en eau potable de plusieurs régions du pays, seront lancés dans les jours prochains, dans le cadre de la concrétisation du programme d'urgence destiné aux régions confrontées au stress hydrique, a annoncé, dimanche à Tiarét, le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Amar Bougueroua.

Il a indiqué, dans une déclaration de presse en marge du coup d'envoi du projet d'AEP au profit de 11 communes de la wilaya de Tiarét à partir du bassin hydrique "Adjr Maya", que le choix des entreprises pour la concrétisation de ces 148 projets portant sur l'approvisionnement en eau potable de plusieurs régions du pays dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour un coût de 27 milliards DA, est actuellement en cours.

Il a précisé que ces projets seront réalisés dans un délai de 4 mois au plus tard, indiquant que le choix des entreprises devant être engagées pour les concrétiser a été opéré sur la base du paramètre de la "vitesse de l'impact".

M.Bougueroua a rappelé que la stratégie nationale visant à mettre fin au problème de la rareté de l'eau potable s'oriente vers l'approvisionnement des zones d'habitation éloignées du littoral à travers le dessalement de l'eau de mer, indiquant, à ce propos, que "le président de la République a donné des instructions afin que les régions éloignées de la bande côtière sur une distance de 150 kilomètres soient alimentées en ce précieux liquide à partir des stations de dessalement de l'eau de mer".

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les orientations du Président Tebboune

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs.

Concernant la campagne Moisson-battage pour l'année 2024 et à l'issue de l'exposé du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, qui affirme que l'Algérie a assuré 1,2 milliard de dollars au profit du Trésor, du fait de la production abondante de blé dur réalisée cette année, laquelle a permis à l'Algérie de se rapprocher de l'autosuffisance totale, Monsieur le Président a ordonné de "fixer un objectif stratégique, à même d'augmenter les surfaces cultivées dans notre grand Sud à 500.000 hec-

tares, notamment avec l'investissement de l'Etat frère du Qatar sur 117.000 hectares et celui de l'Italie sur 36.000 hectares, outre les investissements nationaux sur 120.000 hectares", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a aussi souligné que l'autosuffisance totale est désormais à portée de main, grâce à notre production à hauteur de 80% de blé dur, étant une tradition de production et de consommation algérienne et compte tenu de sa disponibilité en petites quantités sur les marchés internationaux par rapport au blé tendre".

Le président de la République a également ordonné "la production de grains de maïs et interdit sa récolte avant maturité complète", se-

lon la même source. Le président de la République a, par ailleurs, instruit le ministre de l'Agriculture à l'effet d'"associer les agriculteurs à l'opération de sensibilisation, en vue d'améliorer la productivité par hectare, laquelle ne doit pas être inférieur à 55 quintaux/hectare dans les régions du Sud, connues pour les moyens considérables dont elles disposent, notamment en termes d'eau et d'électricité", conclut le communiqué.

Pour un suivi rigoureux des préoccupations des citoyens

S'agissant de l'amélioration du niveau de vie du citoyen, Tebboune a réitéré ses orientations aux membres du Gouvernement, à l'effet de suivre, rigoureusement, les préoccupations des citoyens. Dans ce

contexte, le président de la République a ordonné aux responsables d'« informer, à l'avance, les citoyens à travers les stations de radios locales, le cas échéant, de tout ce qui a trait à la maintenance ou à la réparation de toute perturbation technique d'approvisionnement de la population en différentes énergies », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Il a, également, ordonné d'« aplanir les obstacles administratifs qui empêchent de recruter la catégorie des jeunes dans les structures relevant des deux secteurs de la Jeunesse et des Sports dans les wilayas du Sud, en fonction des moyens et des dotations disponibles ».

Un CHU de 500 lits à Tizi-Ouzou

Le chef de l'Etat a également ins-

truit le Gouvernement d'« entamer les opérations de raccordement national des barrages, notamment les grands barrages, selon un calendrier bien défini ».

Par ailleurs, le Conseil des ministres a donné son aval pour conclure un marché de gré-à-gré entre le groupe "Cosider" et le ministère de l'Habitat, pour le lancement des travaux de réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) à Tizi-Ouzou, d'une capacité de 500 lits.

Par ailleurs, le président de la République a ordonné d'aplanir les obstacles administratifs qui empêchent de recruter la catégorie des jeunes dans les structures relevant des deux secteurs de la Jeunesse et des Sports dans les wilayas du Sud, en fonction des moyens et des dotations disponibles.

Synthèse Slimane R.

TIPASA

Sortie de 12 promotions d’officiers de l’école supérieure des transmissions de Koléa

Une cérémonie de sortie de 12 promotions d'officiers ayant bénéficié d'une formation militaire de haut niveau, dont la 2e promotion des techniques avancées du traitement des transmissions, a été abritée dimanche par l'Ecole supérieure des transmissions Adelhafidh-Boussouf de Koléa (Tipasa). La sortie de promotion a été présidée par le Chef du Département transmissions, systèmes de commandement-contrôle au ministère de la Défense nationale (MDN), le Général Youcef Nabil Titouche, en présence de cadres supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP), de membres de la famille révolutionnaire et de familles des élèves diplômés. Les promotions sortantes, englobant des officiers de pays frères et amis et baptisées du nom du Chahid de la guerre de libération nationale Abdelkader BenaoudaZouaoui, se composent de la 35e et 17e promotions des officiers de commandement et état majors en transmissions et systèmes de renseignement et guerre électronique, les 87e , 34e et 15e promotions d'officiers de maîtrise en "transmission et systèmes de renseignement", "guerre électronique" et "systèmes d'information et commandement", et la 27e promotion des officiers d'application des transports militaires, entre autres. En formation universitaire, l'Ecole a vu la sortie de la 2e promotion d'officiers des techniques avancées du traitement des transmissions, la 8e d'élèves-officiers actifs détenteurs de Master spécialité électronique et systèmes de communications, la 5e Master -2 spécialité des systèmes de renseignements, et la 14e promotion englobant diverses spécialités. Le haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) œuvre, à travers le Département des transmissions et des systèmes de commandement et de contrôle, à " doter régulièrement l'école en équipements de dernière génération et autres moyens techniques et pédagogiques modernes", a -t-il ajouté, appelant les cadres sortants à réaliser les objectifs fixés. Suite à quoi, le général Titouche a procédé, en compagnie de cadres de l'ANP, à la remise des grades et diplômes aux majors de chaque promotion, avant la prestation de serment puis la passation de l'emblème national aux promotions entrantes. La cérémonie, marquée par la présence des familles des élèves diplômés, a aussi donné lieu à la tenue d'une exposition sur le bilan des activités de cet établissement de formation militaire, ainsi que de projets réalisés par ses élèves dans différentes spécialités militaires

BOUIRA

Des dispositions pour entamer la prospection d’eaux souterraines

Des dispositions ont été prises par l’Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) pour lancer des études de prospections des eaux souterraines et réaliser des forages à Zbarbar (wilaya de Bouira) en vue renforcer l’alimentation de cette région en eau potable, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des ressources en eau (DRE).

Dans une déclaration à l'APS, la directrice du secteur, Amina Bougoufa, a fait savoir que des mesures ont été prises par l'ANRH et le ministère de tutelle et qu'une fiche technique a déjà été élaborée pour lancer des études pour la prospection des eaux souterraines et la réalisation de forages dans la région de Zbarbar. "Une fiche technique a été établie et des sites nécessitant une prospection ont été choisis", a-t-elle dit, ajoutant que "le projet pourra être lancé après la mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire à sa concrétisation". Ces mesures sont prises suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ayant ordonné en février dernier la prise de dispositions exceptionnelles à Bouira pour entamer la prospection des eaux souterraines et lancer des opérations de forage de puits, en recourant aux techniques et équipements de pointe, dans la région de Zbarbar. Par ailleurs, et face au manque d'eau potable que connaissent certaines communes du sud de la wilaya, Mme Bougoufa a fait savoir avoir proposé aux autorités concernées le raccordement desdites localités au vaste champ captant de Birine (wilaya de Djelfa) pour renforcer l'alimentation en

eau potable dans cette région. Quelques communes du sud de la wilaya de Bouira, à l'image notamment de Dirah, Hadjra Zerga, Taguedit et Sour El Ghouzlane, connaissent un déficit en eau potable, particulièrement en période d'été malgré tous les projets réalisés, mais qui "restent insuffisants", a estimé la directrice des ressources en eau. "Nous avons réalisé plusieurs projets et opérations de proximité, mais qui restent insuffisants alors pour pallier ce manque, nous avons proposé la possibilité de raccorder les communes souffrant du déficit hydrique au vaste champ captant de Birine", a expliqué Mme Bougoufa. Le manque d'eau potable dans cette région est dû au fait que les communes s'y trouvant sont géographiquement loin des systèmes des grands transferts d'eau des deux barrages Koudiet Acerdoune et Tilesdit de Bouira, en outre, elles ne disposent pas d'eaux souterraines, selon la directrice. Elle a également estimé que la solution efficace serait les projets de dessalement d'eau de mer qui, une fois achevés, permettront de raccorder les barrages de Koudiet Acerdoune et de Tilesdit aux stations de dessalement de Boumerdes et Bejaia pour alimenter

suffisamment toutes les communes de la wilaya de Bouira. A court et à moyen terme, la même responsable a fait savoir que d'autres propositions portant sur la réhabilitation de sources naturelles notamment du massif du Djurdjura "pourraient aussi être une solution afin de renforcer l'alimentation en eau potable particulièrement pour les communes de l'est de la wilaya". Parmi ces sources, figure celle de Lainsar Averkane située sur les hauteurs de la commune de Saharidj, d'une capacité de 1.200 L/S en période d'hiver et de 200 L/S en été, selon les détails fournis par la directrice des ressources en eau. Pour le taux de remplissage des deux barrages, Mme Bougoufa a fait savoir que celui de Koudiet Acerdoune dispose de 35 millions de m3 d'eau, soit en légère hausse par rapport à l'année précédente, alors que celui de Tilesdit est à 45%, soit 68 millions de m3, selon les chiffres communiqués par la même responsable. "Le volume d'eau emmagasiné par le barrage Tilesdit qui alimente 14 communes, est en amélioration cette année, ce qui a permis du coup d'améliorer davantage l'alimentation pour les régions de l'est et du sud-est de la wilaya", s'est-elle réjouie.

MÉDÉA

Plusieurs projets pour assurer une meilleure alimentation en eau potable

Plusieurs projets visant une meilleure alimentation en eau potable dans les communes de Médéa et Berrouaghia ont été lancés et d'autres mis en service au niveau de ces deux importantes agglomérations urbaines, a-t-on appris dimanche, auprès de la direction locale de ressources en eau. Ainsi, des travaux de réhabilitation d'un réservoir d'une capacité de 4.000 M3 d'eau implanté dans la zone industrielle de Berrouaghia ont été lancés récemment dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des foyers du chef-lieu de la commune, a fait savoir le directeur des ressources en eau, NasserredineBechani. Un autre projet portant extension du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib (Ain-Defla) qui alimente déjà plusieurs localités de Médéa vers la commune de Berrouaghia a été également mis en chantier, a-t-il indiqué. Le projet consiste en la réalisation de réservoirs d'eau et de différentes installations hydrauliques pour le transfert des eaux du barrage de Ghrib au profit des habitants de la commune de Berrouaghia sur une distance de 13 km, a-t-il précisé.

Plus de 12.000 m3/jour d'eau seront transférés vers la commune de Berrouaghia à la faveur de ce projet qui vient renforcer d'autres infrastructures hydrauliques déjà mises en exploitation à travers les communes de Berrouaghia, Ouled-Deid et Robiea, relevant de la daïra de Berrouaghia, a expliqué M. Bechani. Les trois communes de la daïra de Berrouaghia avaient bénéficié, au titre du plan d'urgence 2021, de nombreux projets qui ont permis d'éviter de grandes pénuries d'eau suite notamment à la baisse des apports en eau du barrage de KoudiateAcerdoune (Bouira) qui assurait une partie de l'alimentation des foyers de la daïra, a-t-il rappelé. Le directeur a fait part, dans ce contexte, de la réalisation de dix forages à travers les zones enclavées des communes de Robeia, Ouled-Deid et Berrouaghia et d'un système d'adduction entre ces trois communes à partir du système de transfert des eaux du barrage de KoudiateAcerdoune. Un réservoir d'une capacité de 5.000 m3 a été construit et mis en exploitation dans le cadre du même plan d'urgence à El-Fernane, à la périphérie nord de la

ville de Berrouaghia, qui est venu s'ajouter au réservoir de 10.000 m3 mis en exploitation début 2020 dans la région de Sabah, à l'est de Berrouaghia, outre la réhabilitation de la station de Ain-Omrane qui alimente une partie de l'agglomération de Berrouaghia, a-t-il noté. Dans le souci de réduire les pertes d'eau occasionnées par les fuites enregistrées sur le réseau de distribution d'eau des communes de Médéa et de Draa-Smar, un projet de modernisation du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib vers ces deux localités est "en phase" de lancement, a affirmé M. Bechani. Une fois achevé, le projet va permettre d'économiser entre 3.000 et 4000 m3 d'eau était perdue quotidiennement, soit près du quart de la quantité d'eau pompée vers ces deux communes à partir du barrage de Ghrib, a-t-il souligné. La prise en charge de ces fuites d'eau est appelée à améliorer l'alimentation des foyers en eau potable pendant les périodes de grandes chaleurs où la demande d'eau augmente sensiblement, a conclu le directeur des ressources en eau.

JUSTICE FISCALE

Les milliardaires détestent qu'on les taxe

Le mouvement mondial visant à taxer les milliardaires, au grand dam des 1 %, prend de l'ampleur. Certes, l'impôt sur la fortune n'est pas la panacée aux problèmes ruineux causés par le capitalisme, mais le fait que les riches le détestent est une bonne raison de le poursuivre.

Par David Moscrop (*)

En 2023, les milliardaires du monde entier valaient collectivement 12 700 milliards de dollars. Pour avoir une idée de l'échelle, cela représente environ la moitié du PIB des États-Unis en 2023, qui s'élevait à 23 400 milliards de dollars. Comme l'indique Oxfam, entre 2020 et 2022, les 1 % les plus riches de la planète ont accumulé près de deux fois plus de richesses que le reste du monde réuni. L'organisation a également constaté que le milliardaire moyen parvient à payer un taux d'imposition inférieur à celui des travailleurs dont il tire sa richesse. La richesse des ultrariches contraste fortement avec les personnes qui, dans le monde entier, luttent pour joindre les deux bouts. Les gens sont confrontés à la baisse de leur pouvoir d'achat et à un appauvrissement général, ce qui les pousse au bord du gouffre. Cette situation est évidente aux États-Unis et au Canada, où les crises immobilières et les prix élevés des denrées de base ont fait de la survie au quotidien un combat difficile. Les taux d'intérêt restent élevés et la menace d'une récession plane sur la tête des travailleurs.

Une taxe mondiale sur les milliardaires

En réponse à la richesse croissante et obscène des ultrariches, le Brésil est le fer de lance d'une campagne visant à instaurer un impôt mondial sur la fortune des milliardaires. Comme le rapporte le New York Times, le pays, qui assure actuellement la présidence tournante du G20, « a embrassé la cause avec ferveur ». En effet, le Brésil de Lula se préoccupe depuis un certain temps de la question des milliardaires et remporte des victoires en taxant ses ultra-riches nationaux sur leurs investissements offshore. Aujourd'hui, il est en faveur d'un accord international qui imposerait cette taxe à l'échelle mondiale. Cette mesure limiterait la capacité des plus riches de la planète à dissimuler leur fortune dans des paradis fiscaux et à éviter de remplir leurs obligations fiscales. Chaque année, ces paradis licites et illicites, utilisés par les grandes fortunes pour éviter de payer leur juste part de l'impôt, font perdre des milliards de dollars de recettes. Le rapport 2024 sur l'évasion fiscale dans le monde de l'Observatoire fiscal de l'UE a révélé que la richesse offshore équivalait à environ 12 % du PIB mondial en 2022. L'échange d'informations bancaires a fait baisser le pourcentage de la richesse offshore non imposée, qui est passé d'environ 10 % du PIB avant les changements à un peu plus de 3 % aujourd'hui. Malgré ces améliorations, les plus riches d'entre nous ne paient toujours rien, ou presque, sur leurs énormes avoirs. L'observatoire réclame un impôt mondial minimum sur la fortune de 2 % pour les milliardaires. Selon le groupe, cette me-



sure permettrait de collecter près de 250 milliards de dollars, soit à peu près l'équivalent du PIB du Portugal, auprès de moins de trois mille contributeurs. Le rapport ajoute : « Un impôt minimum mondial renforcé sur les sociétés multinationales, sans échappatoire, permettrait de collecter 250 milliards de dollars supplémentaires par an. » Il note que les fonds cumulés que ces deux mesures permettraient de lever sont équivalents à ce dont les pays en développement ont besoin pour gérer les effets du changement climatique – effets auxquels ils sont confrontés de manière disproportionnée grâce aux actions, passées et présentes, des États riches.

Ce n'est pas la panacée, mais c'est mieux que rien

La France est d'accord avec cette idée et pousse l'Europe à la soutenir. Au printemps dernier, l'administration Biden a proposé un impôt sur le revenu minimum des milliardaires qui « garantirait que les Américains les plus riches paient un taux d'imposition d'au moins 20 % sur l'ensemble de leurs revenus, y compris les plus-values non réalisées. » Pour enfoncer le clou, la Maison-Blanche s'est assurée que tout le monde savait qu'il ne s'agissait pas de punir les ultrariches pour leur réussite, mais plutôt : « S'assurer que les Américains les plus riches ne paient plus un taux d'imposition inférieur à celui des enseignants et des pompiers. » Les ultrariches ont réagi à la proposition de Biden comme on pouvait s'y attendre, la décriant, la raillant et la déclarant mort-née. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il sera difficile pour Biden de faire adopter la mesure et de la protéger contre une inévitable contestation judiciaire qui pourrait aboutir devant la Cour suprême,

dominée par les Républicains. L'impôt sur la fortune n'est pas une panacée. Il ne démantèlera pas la structure qui produit des milliardaires et laissera les travailleurs lutter pour se nourrir. Il ne financera pas une utopie socialiste, ni même une norme mondiale pour les États-providence. En outre, tout système international qui permettrait d'imposer un impôt minimum aux plus riches devrait être, en fait, assez solide. Si les riches sont bons à quelque chose, c'est à cacher leur richesse et à minimiser leur charge fiscale d'une manière ou d'une autre. Les Panama Papers l'ont certainement confirmé, s'il y avait jamais eu le moindre doute. Un impôt de 2 % serait dérisoire. Bien sûr, dans un monde un tant soit peu juste, ce petit chiffre n'aurait aucune importance, car il n'y aurait pas besoin de taxes en premier lieu. En effet, il n'y aurait pas de catégorie de milliardaires, pas de classe de détenteurs de richesses jouissant du capital et du pouvoir de façonner les affaires dans leur intérêt, tandis que le plus grand nombre lutterait pour joindre les deux bouts et pour s'exprimer et se faire entendre dans la vie publique. Mais ce travail s'inscrit dans un projet à plus long terme, alors qu'aujourd'hui, ici et maintenant, nous bénéficions d'une chance supplémentaire d'obtenir un résultat prosocial. Malgré les limites d'un impôt mondial sur la fortune, il y a des vertus qui font que l'entreprise en vaut la peine. Tout d'abord, l'extraction de centaines de milliards de dollars signifie que les États disposent de plus d'argent pour lutter contre le changement climatique, financer des programmes sociaux, construire des infrastructures, etc. Plus d'argent pour des projets collectifs d'importance sociale, c'est plus d'argent pour des causes bonnes et nécessaires.

Le fer de lance de l'impôt sur les milliardaires

L'instauration d'un impôt sur la fortune des milliardaires à l'échelle internationale donnera également un élan à d'autres initiatives visant à corriger les déséquilibres financiers et de pouvoir à l'échelle nationale et internationale. L'impôt minimum mondial de l'OCDE sur les multinationales, qui fixe un taux d'imposition minimum de 15 % pour les entreprises géantes et auquel 140 pays ont adhéré, est un exemple de la manière dont une telle dynamique fonctionne. C'est la preuve qu'un impôt transfrontalier sur les milliardaires est à la fois bienvenu et réalisable, aussi difficile que soit la lutte pour l'obtenir. La mise en œuvre réussie d'un impôt sur les milliardaires indiquerait un changement de pouvoir modeste mais notable, une affirmation que le plus grand nombre – et les États qui sont ostensiblement censés les représenter – conservent effectivement un certain contrôle sur les quelques puissants qui exercent une influence disproportionnée sur les affaires sociales, politiques et économiques dans leur pays et dans le monde entier. Le travail pour rééquilibrer les pouvoirs et inciter les ultrariches à contribuer à un niveau juste s'apparente au travail politique tel que le concevait le sociologue Max Weber, c'est-à-dire « un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois dur », ce qui nécessite « tout à la fois de la passion et de la perspective ». Un impôt minimum sur la fortune frappant les milliardaires du monde entier représenterait un progrès dans le taraudage d'une solide planche, même si cela ne nous ferait pas d'emblée atteindre le but final.

(*)Ecrivain et commentateur politique
Source : Les-Crises

SÉNÉGAL –
MAURITANIE

Le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim franchit un jalon décisif

Le ministère de l'économie et du développement durable a organisé lundi à Nouakchott un atelier de validation du rapport sur l'examen national volontaire des objectifs de développement durable (ODD) pour l'année 2024. L'atelier a présenté le processus d'élaboration du rapport et son contenu, qui a révélé les efforts déployés par la Mauritanie pour éradiquer l'extrême pauvreté et améliorer l'accès de la population aux services de base. Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre de l'économie et du développement durable, Abdessalam Mohamed Saleh, a déclaré que l'objectif de l'atelier est de finaliser le rapport d'examen national volontaire 2024 sur les ODD pour la Mauritanie, qui sera soumis au Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) en juillet 2024. Dans le cadre de l'élaboration du rapport, l'expertise internationale a été mise à contribution pour appuyer les équipes nationales, outre le lancement d'ateliers consultatifs, qui ont inclus toutes les parties prenantes impliquées dans le domaine du développement, a-t-il ajouté, notant que l'élaboration du rapport a été marquée par un ajout qualitatif, notamment l'élaboration de deux rapports distincts par les autorités décentralisées, pour les régions de Nouakchott et du HodhCharghi.

La conclusion préliminaire du projet de revue préparé par le ministère, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), révèle l'ampleur du travail accompli par la Mauritanie pour éradiquer l'extrême pauvreté et assurer l'accès aux services de base, tout en adoptant un modèle de gouvernance efficace.

L'objectif principal de cette rencontre est de présenter et d'enrichir le rapport de la Mauritanie sur les progrès réalisés en matière d'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), a indiqué la représentante résidente du système des Nations unies, Mme N'DiayeFati Charlotte.

Elle a ajouté que le rapport a été préparé à l'issue d'un processus participatif large et complet qui a permis de consulter les acteurs gouvernementaux et régionaux, les Nations Unies, la société civile, les partenaires techniques et financiers, à Nouakchott et dans le Hodh-Charghi.

L'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence des ministres de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif, de la santé, et d'un certain nombre de secrétaires généraux des secteurs gouvernementaux concernés.

ABOU DHABI

L'Emirat simplifie l'enregistrement des entreprises avec une «licence économique unifiée»

Le Département du développement économique d'Abou Dhabi (ADDED), en collaboration avec le Conseil des zones franches d'Abou Dhabi, a dévoilé une nouvelle initiative révolutionnaire : la licence économique unifiée.

Ce projet ambitieux, dirigé par le groupe Khalifa Economic Zones Abu Dhabi (KEZAD), la zone franche des aéroports d'Abou Dhabi (ADAFZ), la zone franche de Masdar City et l'Autorité des médias créatifs (CMA), vise à renforcer la compétitivité de l'émirat en tant que destination d'affaires privilégiée pour les investisseurs et les entrepreneurs.

La licence économique unifiée standardise les procédures d'enregistrement des entreprises à travers tout l'émirat et ses zones franches, dans le but de rationaliser la création d'entreprises et d'améliorer la gouvernance et la transparence. Ce système attribuera un numéro de référence unique à toutes les licences et les données des entreprises seront mises à jour dans un registre intégré. Cette initiative facilitera la gestion des données et encouragera la collaboration entre les zones franches et les autorités continentales, simplifiant ainsi les démarches administratives pour les investisseurs.

Les investisseurs bénéficieront d'un processus d'installation numérique plus rapide et plus transparent, reflétant l'engagement d'Abou Dhabi à améliorer continuellement l'écosystème des affaires et à consolider sa position en tant que centre d'affaires

mondial. Pour garantir une transition fluide, les entités responsables de l'enregistrement des licences économiques ont formé un groupe de travail dédié à la mise en œuvre de cette nouvelle initiative.

Ahmed Jasim Al Zaabi, président de l'ADDED et du Conseil des zones franches d'Abou Dhabi, a souligné l'importance de cette initiative en déclarant : « Les zones franches jouent un rôle crucial dans la diversification de notre économie et l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) dans des secteurs clés. L'unification du processus de délivrance de licences pour les établissements économiques dans l'émirat est une étape essentielle qui reflète l'engagement d'Abou Dhabi à créer un écosystème commercial conforme aux normes mondiales, permettant aux investisseurs et entrepreneurs de profiter pleinement des opportunités offertes par notre économie dynamique et florissante. »

Mohamed Juma Al Shamisi, directeur général et PDG du groupe AD Ports, a salué cette initiative, affirmant qu'elle illustre l'engagement à créer un environnement commercial rationalisé et efficace, aligné sur les normes mondiales. Il a souligné que ce système unifié stimulera

la compétitivité mondiale d'Abou Dhabi et facilitera la création d'entreprises. Elena Sorlini, directrice générale et chef de la direction d'Abou Dhabi Airports, a ajouté que cette initiative est en parfaite adéquation avec la vision stratégique visant à faire d'Abou Dhabi un centre d'affaires mondial de premier plan, attirant une base d'investisseurs diversifiée et facilitant les opérations commerciales.

Enfin, Ahmed Baghoum, directeur général de Masdar City, et Mohamed Dobay, directeur général par intérim de l'Autorité des médias créatifs, ont tous deux exprimé leur soutien à cette mesure. Baghoum a souligné que cette consolidation renforce l'écosystème des entreprises dans l'émirat et rehausse sa compétitivité mondiale, tandis que Dobay a déclaré que cette initiative vise à maintenir Abou Dhabi comme une destination mondiale de premier plan pour les entreprises créatives et médiatiques. Le Conseil des zones franches d'Abou Dhabi, créé en 2021, continue de promouvoir une collaboration accrue entre les zones franches et les autres entités de l'émirat, en élaborant des politiques et des indicateurs de performance clés pour garantir l'alignement avec les stratégies socio-économiques de l'émirat.

LES 2 ET 3 JUILLET 2024, À TUNIS

TunisiaAfrica Business Meetings

Sous l'égide du ministère du Commerce et du Développement des Exportations et en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, le Centre de promotion des exportations (Cepex) organise la troisième édition des rencontres d'affaires «TunisiaAfrica Business Meetings» (Tabm), et ce, les 2 et 3 juillet 2024 à Tunis. L'événement sera organisé avec l'étroite collaboration de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et le programme «ArabAfrica Trade Bridges» de la Société internationale islamique de financement du commerce (Itfc).

Cette rencontre professionnelle sera entièrement consacrée aux rendez-vous B2B directs avec plus de 100 acheteurs de 30 pays de l'Afrique subsaharienne couvrant différents secteurs porteurs.

Pendant les deux jours de l'événement et en plus de ces rencontres, «Tabm 2024» sera doté d'un programme riche proposant une séance plénière, des workshops et des visites d'entreprises. Egalement, une plateforme sera mise à la disposition des participants afin de

mettre en valeur leurs offres de produits et de services exportables, de consulter le profil des acheteurs confirmés et programmer directement des rendez-vous d'affaires.

Les secteurs concernés sont ceux de l'agroalimentaire, des industries mécaniques et électriques, du textile-habillement, du cuir et de la chaussure, le secteur pharmaceutique, le secteur des matériaux de construction et travaux publics, l'industrie chimique, les services de la santé, de l'éducation et de la formation, les technologies de l'information et de la communication en plus de tout autre service destiné aux entreprises tels que la finance, le consulting...

Le paiement des dettes privilégié aux dépens de l'approvisionnement de l'économie

L'année dernière, le remboursement des dettes a été privilégié aux dépens de l'approvisionnement de l'économie tunisienne en matériaux de base, ceux prioritaires et semi-manufacturés nécessaires à la production », c'est ce qu'a déclaré le professeur de l'enseigne-

ment supérieur en sciences économiques, Ridha Chkoundali, sur les ondes d'une radio privée. D'après lui, l'Etat tunisien accorde une grande importance au paiement des dettes, même si cela se fait au détriment des indicateurs économiques réels. Cela a contribué au déclin de la croissance économique, à même de créer une sorte de baisse du niveau des ressources fiscales de l'Etat, qui a perdu 2 milliards de dinars à cause de cette politique. «Le gouvernement poursuit la même politique en préférant rembourser les dettes extérieures aux requis à la production», assure Chkoundali.

«Il y aura un impact majeur sur les ressources internes de l'Etat et sur le budget de l'Etat pour l'exercice de 2025, dans lequel le besoin d'emprunts extérieurs sera nécessaire et urgent... Le gouvernement doit revoir cette politique, car il y a des difficultés pour mobiliser des ressources extérieures. Ainsi, le gouvernement est obligé de compenser les emprunts externes par des emprunts internes et c'est une option que l'Etat ne peut pas poursuivre indéfiniment», a-t-il formulé.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Elle capte 12% des flux mondiaux d'investissement d'impact

En Afrique subsaharienne, les portefeuilles des investisseurs d'impact ciblent principalement les secteurs de l'agriculture, de la finance, de l'énergie, de la santé et de la technologie. Entre 2017 et 2022, ils ont enregistré une croissance annuelle de 14,2%.

L'Afrique subsaharienne capte 12% des flux des investissements d'impact à l'échelle mondiale, selon un rapport publié le 7 juin 2024 par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI). Intitulé « L'investissement d'impact en Afrique : enseignements d'une cartographie du secteur », le rapport précise que ce taux est supérieur à la part infime des investissements directs étrangers (IDE) que reçoivent les pays situés au sud du Sahara (3%). Les flux des investissements d'impact attirés par la région en 2022 sont estimés à 2,51 milliards de dollars sur un total de 20,57 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Ces flux restent cependant relativement limités par rapport à ceux des IDE (70,15 milliards de dollars en 2021) et de l'aide publique au développement (53,97 milliards de dollars en 2021). Partant des niveaux les plus bas, l'investissement d'impact a connu un taux de croissance annuel moyen d'environ 18% à l'échelle mondiale entre 2017 et 2022. Ce taux varie entre les régions du monde. Il se situe à 14,2% en moyenne par an en Afrique subsaharienne, contre 53,4% aux Etats-Unis et au Canada, 33,3% en Europe et -0,44% dans la région Moyen-Orient & Afrique du Nord. Le rapport précise d'autre part qu'il n'existe pas une définition unanime de l'investissement d'impact dans la littérature, tout en notant que ce type d'investissement repose sur deux concepts

clés : l'intentionnalité et l'additionnalité. Tout d'abord, il doit y avoir une intention de générer un impact social, environnemental et économique positif avant que le capital ne soit alloué, tout en recherchant une viabilité financière, c'est-à-dire des rendements financiers attendus allant de très concessionnels à supérieurs à ceux du marché. Deuxième principe fondamental de l'investissement d'impact, l'additionnalité est définie comme « la réalisation d'un investissement qui n'aurait pas eu lieu en l'absence de l'intervention de l'investisseur d'impact ». Ce principe ne se limite pas à l'additionnalité financière. La présence d'investisseurs d'impact devrait accroître le contenu de l'investissement en matière de développement en attirant l'attention sur ses effets. Les concepts de l'intentionnalité et de l'additionnalité distinguent les investisseurs d'impact des autres investisseurs qui cherchent les rendements financiers, même s'ils peuvent aussi avoir des impacts positifs et d'excellentes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG); Fondation de droit français ayant pour mission d'influencer le débat international sur le développement en s'appuyant sur les résultats de la recherche, la FERDI a identifié 255 investisseurs d'impact actifs en Afrique qui répondent à toutes les caractéristiques de cette industrie récente sur le continent. Ces investisseurs d'impact

disposent d'environ 25 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

Les investisseurs locaux restent minoritaires

Les fonds qui disposent des montants réels les plus élevés ont été créés durant « les années de l'exubérance » de l'industrie de l'investissement d'impact en Afrique (2002-2018). La création des fonds d'investissements d'impact a été, en effet, stoppée ou largement ralentie par la pandémie de Covid-19. La plupart des fonds opérant en Afrique ne sont pas originaires du continent. Les investisseurs locaux ne représentent que 16% du total des actifs sous gestion. Sur un autre plan, les portefeuilles des investisseurs d'impact sont concentrés dans une poignée de pays de la région subsaharienne. L'analyse de ces portefeuilles montre que la majorité des entreprises ciblées par les investisseurs d'impact sont situées au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya. Les fonds d'impact de taille moyenne (entre 1 million et 250 millions de dollars d'actifs sous gestion) représentent plus de 50% du total des fonds répertoriés. Les 18 méga-fonds recensés (plus d'un milliard de dollars d'actifs sous gestion) ne représentent que 7,1% du nombre global des véhicules d'investissement d'impact opérant dans la région, mais accaparent plus de 80% du total des actifs sous gestion.

ILE MAURICE

Mauritius Telecom lance sa 5G à l'échelle nationale

Mauritius Telecom a reçu la licence d'exploitation et les fréquences pour la 5G en juin 2021. En juillet de la même année, la société a déployé l'ultra haut débit dans cinq zones spécifiques du pays. En avril 2024, il a étendu le service à Rodrigues. Mauritius Telecom (MT), l'opérateur de télécommunications public de l'île Maurice, a annoncé le mardi 18 juin l'extension de son réseau 5G à l'échelle nationale. Tous les clients de l'opérateur historique peu-

vent désormais profiter de vitesses de téléchargement exceptionnelles allant jusqu'à 1 Gb/s, de la latence améliorée et de la connectivité fluide que promet la société. « Cette technologie rendra possible l'essor d'innovations révolutionnaires telles que la réalité augmentée et virtuelle et l'Internet des objets (IoT). Elle promet également de révolutionner les secteurs tels que le transport, la production, la santé ou encore le sport », a déclaré MT dans un communiqué.

C'est en juillet 2021 que MT a introduit la 5G à Maurice, un mois après avoir obtenu une licence d'exploitation et des fréquences auprès de l'Autorité des technologies de l'information et de la communication (ICTA). La technologie mobile de cinquième génération de l'opérateur historique était alors disponible dans cinq zones spécifiques du pays. En avril 2024, l'entreprise publique a lancé l'ultra haut débit à Rodrigues. Le déploiement national de la 5G de Maurice Telecom

devrait contribuer à démocratiser le service sur le marché télécoms mauricien. Cela devrait également permettre de renforcer la concurrence en particulier sur le segment de la 5G où sont également présents les concurrents de MT, Emtel et MTML (Chili). Fin 2022, la société revendiquait 1,05 million de clients alors que les dernières statistiques officielles font état de 1,97 million pour l'ensemble du pays.

LIBERIA

10 millions \$ du Fonds africain de développement pour un projet de nutrition

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement a approuvé un financement supplémentaire de dix millions de dollars américains provenant du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) afin de mettre en œuvre les activités et accroître l'impact du Projet de développement des petites exploitations agricoles en vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Liberia. Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté des populations rurales ciblées au Liberia en augmentant la production agricole et la productivité des

petits exploitants (en mettant l'accent sur les cultures vivrières telles que le riz, le manioc et les légumes). Il vise aussi à améliorer la valeur ajoutée, l'accès au marché et les revenus des petits exploitants et à renforcer les capacités des institutions gouvernementales, des exploitants agricoles et des organisations des producteurs. Le Liberia a été affecté par l'augmentation des prix des intrants agricoles importés. La hausse des coûts de l'énergie et les répercussions persistantes des multiples chocs ont également déstabilisé le secteur des engrais. La hausse des prix des engrais entraîne une escalade des prix

des denrées alimentaires, ce qui oblige les pays tributaires des importations de denrées alimentaires, comme le Liberia, à maximiser leurs efforts pour stimuler la production alimentaire locale afin d'éviter des répercussions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le premier financement du projet a été approuvé en juin 2021. Ses résultats visent à augmenter la productivité du riz à 3,5 tonnes par hectare et de manioc à 25 tonnes par hectare. Le financement supplémentaire ciblera environ 18 260 ménages en plus des 11 740 ménages et 15 000 étudiants déjà existants dans le cadre du programme d'activités d'alimentation

scolaire à base de produits locaux. Ce projet renforcera également la production et l'intensification durables des cultures en facilitant la production de semences mères, de semences de base et de semences certifiées pour les agriculteurs qui cultivent 7 000 hectares de terre. Il soutiendra la création de valeur ajoutée et mettra les agriculteurs et les transformateurs en relation avec les marchés grâce à l'établissement de six installations post-récolte pour la transformation primaire du manioc et du riz, soutenus par quatre centres d'agrégation situés à proximité des centres de transformation.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Chevron s'engage dans de nouveaux deals pétroliers

En février 2022, des informations faisant état de l'intention de la compagnie pétrolière américaine Chevron de se déléster de certains de ses actifs pétroliers et gaziers en Guinée équatoriale ont été annoncées.

La Chambre africaine de l'Énergie (AEC) a annoncé vendredi 21 juin, la signature par la société pétro-gazière Chevron, l'entreprise publique du pétrole GEPetrol et le ministère équato-guinéen du Pétrole, de deux contrats de partage de production (PSC) concernant les blocs EG-06 et EG-11, situés dans les eaux territoriales de la Guinée équatoriale.

L'entreprise, dont des plans de réduction des financements dans le secteur pétrolier du pays, ont été évoqués il y a environ deux ans, réalise ainsi un investissement de l'ordre de 2 milliards de dollars destiné à l'exploration et à la production d'hydrocarbures dans le cadre de sa collaboration avec GEPetrol.

Selon Antonio Uburu Ondo, le ministre des Mines et des Hydrocarbures de la Guinée équatoriale, « La signature de ces contrats de partage de production entre Chevron, GEPetrol et le ministère, marque une étape importante dans les efforts continus pour revitaliser le segment en amont ».

Depuis quelques années, la Guinée équatoriale, comme plusieurs autres pays pétroliers, fait face à une baisse de sa production d'or noir. En cause, l'arrivée à maturité de ses principaux champs pétrolifères producteurs.

BOURSE DE TOKYO

En hausse, le yen scruté de près

La Bourse de Tokyo a clôturé lundi dans le vert, soutenue par le yen faible, malgré de nouveaux avertissements du Japon quant à une possible intervention de sa part sur le marché des changes si nécessaire pour défendre sa monnaie. À l'inverse la Bourse de Hong Kong se repliait (-0,83% vers 06H45 GMT), au plus bas depuis près de deux mois, alors que le manque de nouvelles mesures de soutien de Pékin à l'activité économique chinoise déprimait le marché.

À Tokyo l'indice vedette Nikkei a gagné 0,54% à 38.804,65 points et l'indice élargi Topix s'est apprécié de 0,57% à 2.740,19 points. Le cours du yen, qui rechute face au dollar depuis début juin, était surveillé par les investisseurs comme le lait sur le feu. Car le billet vert flirte de nouveau avec la barre des 160 yens, dont le dépassement avait déclenché les dernières interventions en date du Japon sur le marché des changes entre fin avril et début mai.

«Nous sommes prêts à prendre des me-

sures appropriées n'importe quand en cas de fluctuations excessives basées sur de la spéculation», a prévenu lundi le vice-ministre japonais des Finances Masato Kanda, des déclarations plus fermes que ces derniers jours. Cependant «le marché semble moins craindre des interventions à présent», étant donné la «constance» de la pression sur le yen depuis deux mois, a commenté lundi dans une note Alvin Tan, stratège changes chez RBC Capital Markets, qui «doute» par ailleurs que la barre des 160 yens pour un dollar soit

une «ligne rouge ferme» pour Tokyo. Nissan (-0,6%) a annoncé vendredi en fin de journée avoir cessé de produire dans l'une de ses usines en Chine, où le constructeur japonais souffre beaucoup de la concurrence des fabricants locaux comme BYD, champions de l'électrique à bas coûts. Située à Changzhou, près de Shanghai, cette usine de la coentreprise entre Nissan et le chinois Dongfeng avait une capacité de production de 130.000 véhicules par an, soit 8% de la capacité de production totale de Nissan en

Chine. Le dollar valait 159,69 yens vers 06H55 GMT, après avoir dépassé 159,90 yens à l'ouverture de la Bourse de Tokyo, contre 159,80 yens vendredi à 21H00 GMT. L'euro était quasiment stable à 170,89 yens, et s'échangeait pour 1,0701 dollar contre 1,0693 dollar en fin de semaine dernière. Le marché du pétrole était proche de l'équilibre: vers 06H45 GMT le baril de WTI américain perdait 0,12% à 80,63 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord cédait 0,11% à 85,15 dollars.

MARCHÉS EUROPÉENS

Rebond du CAC 40 et chute d'Eurofins Scientific

Les marchés européens débutent la semaine sur une note positive sur fond de légère détente du spread franco-allemand. La situation politique en France restera au centre des préoccupations des investisseurs avant le premier tour des élections législatives. La semaine sera aussi marquée par la confiance des consommateurs américains et l'inflation en France. A Paris, Eurofins Scientific dévisse après avoir été attaqué par le spécialiste de la vente à découvert, Muddy Waters. Vers 12h10, le CAC 40 gagne 0,61% à 7675,27 points et l'Euro-Stoxx50, 0,69% à 4941,16 points. En Europe, Prosus gagne 0,38% à 34,685 euros à la suite de la publication de résultats annuels marqués par l'atteinte plus tôt que prévu de la rentabilité au niveau de ses activités dans l'e-commerce. Sur l'exercice 2024 clos fin mars, la société, qui re-

groupe les activités Internet à l'international du groupe sud-africain Naspers, a vu son bénéfice core bondir de 84% à 5 milliards de dollars. Dans le même temps, ses revenus ont augmenté de 11% à 5,5 milliards de dollars. A Paris, Eurofins Scientific (-18,95% à 42,75 euros) affiche la plus forte baisse du marché ce lundi, alors que le fonds d'investissement américain Muddy Waters a annoncé se positionner à la vente sur le titre. L'action du groupe de services bioanalytiques touche ainsi un plus bas depuis plus de 4 ans. Le fonds spécialisé dans la vente à découvert déjà ciblé des sociétés françaises par le passé, dont Casino, et plus récemment Solutions 30 en 2020. Le titre avait alors perdu la moitié de sa valeur. Contacté par AOF, Eurofins n'a pas encore répondu à nos sollicitations. Valneva (-19,83% à 42,28 euros) vaccin à injection

unique pour la prévention de la maladie causée par le virus du chikungunya chez les personnes âgées de 18 ans et plus. Valneva reçoit ainsi une deuxième autorisation de mise sur le marché après l'approbation de l'agence américaine Food and Drug Administration (FDA) en novembre 2023. L'Agence européenne des médicaments (EMA) a également recommandé récemment l'autorisation du vaccin en Europe.

Les chiffres macroéconomiques du jour

L'indice Ifo du climat des affaires est ressorti à 88,6 en juin, un niveau inférieur au consensus de 89,4. Il s'était élevé à 89,3 en mai. La composante situation actuelle est restée stable à 88,3 tandis que sa composante anticipations des entreprises a reculé à 89 en juin contre 90,4 en mai. Ce matin, l'euro gagne 0,31% à 1,0726 dollar.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 21 Juin 2024					
Valeur : 25 Juin 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.5823	134.5973
1	EUR	EURO		143.6531	143.7230
1	GBP	POUND STERLING		170.1205	170.1825
100	JPY	JAPANESE YEN		84.7602	84.7857
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5344	18.5368
1	CHF	SWISS FRANC		151.0633	151.1480
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.2568	98.2964
1	DKK	DANISH KRONE		19.2643	19.2686
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.7885	12.7956
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7123	12.7208
1	AED	UAE DIRHAM		36.6370	36.6510
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8733	35.8792
1	KWD	KUWAITI DINAR		438.5217	438.8565
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.6582	43.0869
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5089	13.5104
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4938	27.6346
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5435	3.5439
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.3322	177.3322

PARIS

En vert à l'entame d'une semaine chargée

La bourse de Paris gagne actuellement près de 0,6%, autour des 7675 points, tirée par Stellantis, Sanofi ou encore Pernod Ricard (+1,5%), et malgré le décrochage d'Eurofins Scientific qui lâche 19%, pénalisé par des rumeurs de vente à découvert qui circulent sur Internet. Le marché parisien sera mis à l'épreuve cette semaine par une série de rendez-vous importants, non seulement sur le plan économique mais aussi au niveau politique. Les investisseurs pourraient en effet se montrer peu enclins à la prise de risques avant la tenue, dimanche, du premier tour des élections législatives, dont l'issue s'avérera déterminante pour l'avenir du pays. 'Pour l'instant, les investisseurs

étrangers sont attentistes mais ils commencent à envisager deux scénarios catastrophe : une grande coalition au sein de laquelle LFI aurait un pouvoir de nuisance économique important ou l'absence de majorité absolue pour le RN qui pourrait déboucher sur une démission du président de la République', souligne Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM. 'Tout cela est évidemment très hypothétique', tempère toutefois l'analyste de marchés. 'N'oublions pas que la France a prévu d'emprunter massivement sur les marchés en juillet. Il va falloir rapidement rassurer', prévient-il. Un sondage Ipsos donne actuellement le Rassemblement Natio-

nal et ses alliés autour de 35,5% des intentions de vote, suivis du Nouveau Front Populaire en deuxième position avec 29,5% des voix. 'Nous pensons que les cours des action européennes intègrent une prime de risque appropriée en attendant les résultats des élections françaises', jugent les stratèges d'UBS. Très suivi depuis deux semaines, l'écart de rendement ('spread') entre l'obligation française à 10 ans et le Bund allemand de même échéance - qui atteint aujourd'hui 80 points de base - continuera d'être surveillé de près jusqu'à dimanche. Les investisseurs pourraient également se montrer prudents à quelques jours du premier débat entre Joe Biden et Donald

Trump, programmé jeudi, en vue de l'élection présidentielle du mois de novembre aux Etats-Unis. Les marchés devraient par ailleurs rester en proie aux incertitudes concernant le rythme de l'inflation Outre-Atlantique. Dans ce contexte, les intervenants suivront avec attention la publication vendredi de l'indice d'inflation 'PCE', particulièrement surveillé par la Fed. En attendant, les investisseurs ont pris connaissance ce matin d'une détérioration plus nette que prévue de la confiance des entreprises allemandes en juin, montrant que la première économie d'Europe n'est pas encore sortie de l'ornière. L'indice Ifo du climat des affaires, calculé à partir d'un

échantillon de quelque 9.000 entreprises, a reculé à 88,6 contre 89,3 en mai.

Il s'agit d'un plus bas de trois mois.

Dans l'actualité des sociétés tricolores, Safran annonce être entré en discussions exclusives en vue d'acquérir 100% du capital de Preligens, un leader de l'intelligence artificielle (IA) dédiée aux industries de l'aérospatial et de la défense, pour une valeur d'entreprise estimée à 220 millions d'euros. Colas, l'activité d'infrastructures de transport du groupe Bouygues, a annoncé lundi avoir remporté sept contrats d'entretien routier en Finlande pour un montant total de 78,5 millions d'euros.

THAÏLANDE

Relance du projet d'un pont pharaonique entre deux mers

Idee de longue date, n'ayant, jusqu'ici, pas fait consensus, la construction d'un pont reliant l'océan Indien au golfe de Thaïlande est de nouveau envisagée par le gouvernement de SretthaThavisin. Une loi devrait être proposée fin 2024 pour entériner le projet.

C'est le projet phare du gouvernement thaïlandais de SretthaThavisin, en place depuis août 2023 : relier l'océan Indien au golfe de Thaïlande grâce à un double pont terrestre (routier et rail) traversant l'isthme de Kra, la mince et longue « patte » sud-ouest de la Thaïlande, entre la Birmanie et la péninsule malaise. Le coût est estimé à 25 milliards d'euros, avec 2030 pour horizon de complétion. Pour ce faire, des ports en eau profonde seraient aménagés à Ranong, sur sa côte ouest, et à Chumphon, sur la côte orientale. Les conteneurs y seraient déchargés, puis transférés sur des camions ou des trains sur 90 kilomètres avant de subir l'opération inverse sur l'autre rive. Une loi, dite « du couloir économique sud » doit être proposée au dernier trimestre 2024 pour entériner le projet. L'idée n'est pas nouvelle : il s'agit d'un serpent de mer de l'histoire de la Thaïlande, vieux de plus d'un siècle, qui a toujours échoué à faire consensus. Il a été ressuscité dans les années 2010, quand la Chine a commencé à s'y

intéresser – une société chinoise signant même en 2015 un protocole d'accord avec une société montée par des partisans thaïlandais du projet, mais sans l'aval d'aucun des gouvernements.

Quête d'investisseurs

En 2020, le gouvernement issu de la junte militaire lança l'idée de pont terrestre au motif qu'un canal était politiquement inacceptable – car il « sépare » symboliquement le Sud thaïlandais d'ethnie malaise, en proie à une rébellion autonomiste au long cours, et le reste du territoire. L'actuel gouvernement, pro-business, l'a

repris à son compte et multiplie les tournées à l'étranger en quête d'investisseurs : la dernière en date, le 10 mai, a vu le ministre des transports thaïlandais exposer les mérites du land bridge à une trentaine de groupes publics chinois à Pékin. La viabilité économique du mégaprojet reste discutable : le pont ferait économiser entre deux et cinq jours de navigation aux navires qui ensuite remontent vers l'Asie du Nord-Est, selon les experts du gouvernement. Mais d'autres estiment que le coût et le temps nécessaire au double transbordement minimisent, voire annulent tout avantage – sauf en

cas de congestion majeure dans le détroit de Malacca. C'est là qu'entre en compte le facteur chinois : le land bridge fournit une solution supplémentaire à son « dilemme de Malacca », la crainte de voir le détroit bloqué au niveau de Singapour par les Américains en cas de guerre à Taïwan. C'est même la motivation première des « routes de la soie », le grand projet du président Xi Jinping : aménager des voies terrestres et maritimes alternatives, pour les marchandises et l'énergie, via la Russie et l'Asie centrale (vers l'Europe), la Birmanie (vers l'océan Indien et l'Asie de l'Est) et le reste de l'Asie du Sud-Est.

TRANSPORTS

Les prix ont bondi

Les tarifs facturés aux industriels et à la grande distribution pour acheminer leurs marchandises – normalement moins élevés à cette période de l'année – ont bondi depuis le début de l'année. Le prix moyen reflété par l'indice composite (World Container Index)

du cabinet britannique Drewry est passé de 1 400 dollars (1 310 euros) fin novembre 2023 à 4 801 dollars, le 13 juin. Sur certains services entre les ports chinois et européens ou américains, ils s'élèvent même à 6 000 ou 7 000 dollars. Le pic de 10 000 dollars de cet indice, atteint en

septembre 2021, pourrait l'être de nouveau sur des lignes Asie-Europe du Nord, prévient l'agence Bloomberg. Les taux moyens sont en tout cas bien supérieurs (+ 238 %) à ceux de 2019, avant la crise sanitaire.

ESPAGNE

PLD Space investit 10 millions d'euros pour lancer sa fusée depuis Kourou

PLD Space va investir 10 millions d'euros au Centre spatial guyanais (CSG) pour développer ses infrastructures afin de lancer depuis Kourou sa fusée Miura 5, destinée à se faire une place sur le très concurrentiel marché des minilanceurs, a annoncé lundi l'entreprise espagnole. «PLD Space va devenir le premier opérateur privé qui ira en orbite depuis Kourou», a affirmé son cofondateur Raul Verdu lors d'une conférence de presse à Paris. Selon lui, le port spatial de Guyane, territoire

français situé en Amérique du Sud, est «l'unique base» d'un pays européen «avec l'expérience opérationnelle nécessaire pour permettre à Miura 5 d'atteindre n'importe quelle orbite». La start-up espagnole, qui compte 220 salariés - et vise 300 à la fin de l'année -, a effectué en octobre depuis l'Andalousie le tir de sa petite fusée Miura 1, pour tester et préparer les technologies de Miura 5. La fusée, haute de 35 mètres, doit effectuer son vol inaugural fin 2025. Elle pourra emporter une charge utile de

540 kilos sur une orbite héliosynchrone à 500 kilomètres d'altitude, 1.040 kilos sur une orbite équatoriale, bénéficiant ainsi de l'effet de fronde que procure la localisation de Kourou près de l'équateur. L'investissement de PLD Space vise à construire un bâtiment de 15.000 mètres carrés près du complexe de lancement Diamant dédié aux micros et minilanceurs. Celui-ci servira aux derniers assemblages de la fusée, il comprendra une salle blanche et un centre de contrôle.

APPLE

L'UE estime que l'App Store viole ses règles de concurrence

L'App Store avait été lancé le 11 juillet 2008 en même temps que l'iPhone 3G, livré avec la boutique d'applications par défaut. «Les règles de l'App Store enfreignent le règlement sur les marchés numériques (DMA)» a estimé Bruxelles, dans un «avis préliminaire» transmis à Apple. La Commission européenne a ouvert la voie lundi à de lourdes sanctions financières contre Apple en estimant, à titre préliminaire, que sa boutique d'applications App Store ne respectait pas les règles de concurrence de l'UE. Bruxelles a par ailleurs annoncé ce lundi ouvrir une autre enquête contre le géant américain. Les règles de l'App Store enfreignent le

règlement sur les marchés numériques (DMA) car elles empêchent les développeurs d'applications d'orienter les consommateurs vers des canaux de distribution alternatifs pour des offres et du contenu», a estimé Bruxelles, dans un «avis préliminaire» transmis au géant américain. «Nous sommes déterminés à utiliser la boîte à outils claire et efficace du DMA pour mettre rapidement un terme à une saga qui dure déjà depuis de trop nombreuses années», a déclaré le commissaire européen au Numérique, Thierry Breton. «Le nouveau slogan d'Apple devrait être 'agir différemment'. Depuis trop longtemps, le géant de la tech évince les entreprises innovantes et prive les consommateurs de

nouvelles possibilités», a-t-il estimé. «Au cours des derniers mois, Apple a apporté un certain nombre de modifications pour se conformer à la DMA en réponse aux retours des développeurs et de la Commission européenne. Nous sommes convaincus que notre plan est conforme à la loi», a répliqué le groupe américain. « Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à écouter la Commission européenne et à dialoguer avec elle».

Décision finale d'ici mars 2025

Cet avis constitue une première dans le cadre des nouvelles règles de concurrence introduites par le DMA et devenues contraignantes depuis le 7 mars.

Elle fait suite à l'ouverture d'une enquête le 25 mars. Apple a désormais la possibilité d'exercer ses droits à la défense en ayant accès au dossier. Le groupe pourra répondre par écrit aux conclusions préliminaires. Si celles-ci étaient confirmées, la Commission adopterait une décision définitive de non-conformité d'ici à fin mars 2025. Apple pourrait alors écoper d'une amende pouvant atteindre 10% de son chiffre d'affaires mondial, et même ultérieurement jusqu'à 20% en cas d'infraction répétée. Le géant californien avait engrangé un chiffre d'affaires de 383 milliards de dollars lors de son exercice annuel achevé fin septembre 2023.

MATIÈRES PREMIÈRES

«Café et cacao, même chaos»

Aléas climatiques, surcoût du fret, inflation... Les cours de l'arabica comme du robusta connaissent des envolées, au grand dam des torréfacteurs, dont les marges sont sous pression et qui naviguent à vue. « Nous traversons une période de fortes turbulences. » Ce constat n'est pas celui d'un pilote de Boeing pris dans un terrible looping, mais bien celui de Giuseppe Lavazza, président du torréfacteur italien qui porte son nom, confronté à une série d'aléas. Secouée comme jamais, la tasse de café ne sait plus sur quelle soucoupe danser. Et à la fin, elle se casse ? « La situation est incroyable », ajoute le patron de l'entreprise familiale turinoise. Tout a commencé par la crise liée à la pandémie de Covid-19. Soudain, bars, hôtels, restaurants ont fermé, et les percolateurs ont perdu toute ardeur, au grand dam des torréfacteurs. Puis, alors qu'ils sortaient de leur torpeur, une vague de gelée s'est abattue, au Brésil, sur les caféiers. De quoi enflammer les marchés. Le cours de l'arabica, la variété la plus prisée, atteignait, fin 2021, des sommets. C'est alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie provoquait une nouvelle vague d'inflation, faisant tanguer le café. Avant que le robusta, d'ordinaire moins coté, surtout utilisé pour le café instantané, entre à son tour dans la danse endiablée des cours haussiers. Et que l'arabica lui emboîte le pas.

Coups de chaleur et cochenilles

Résultat, en 2024, le marché du café est en surchauffe avérée. « Le prix de l'arabica a bondi de 75 % par rapport à 2023. Surtout, celui du robusta a progressé de 200 % en deux ans », précise M. Lavazza. Pour expliquer cette envolée du robusta, d'aucuns évoquent la moindre récolte attendue en novembre, au Vietnam. Dans ce pays, premier producteur mondial de cette variété de grain, les caféiers ont subi sécheresse, coups de chaleur et cochenilles.

EN 2024

5 petits SUV familiaux abordables pour les familles

Par son style, sa double offre 5 et 7 places, mais également thermique et électrique, le Citroën C3 Aircross réussit son entrée dans l'univers des petits SUV. Par son prix d'appel de 19 400 €, il rebat les cartes. Qui sont ses concurrents ?
Panorama

La marque aux doubles chevrons vient de présenter la seconde génération de son C3 Aircross. Plus imposant que le précédent (4,39 m contre 4,16 m), livrable en 5-places ou bien en 7-places (une option à 850 €), en thermique de 100 ch, en micro hybride de 136 ch et en électrique de 113 ch, il n'a plus du tout les mêmes rivaux que son prédécesseur. D'autant que, question prix, il débute à 19 400 € en essence 100 ch, 25 500 € en 136 ch et 27 400 € en électrique. Quelle est la concurrence ?

1. Opel Frontera : le cousin germain

Ce n'est pas tout à fait un clone puisqu'il diffère au niveau de la calandre (Vizor), des feux arrière et au niveau du tableau de bord, mais l'Opel Frontera offre exactement les mêmes prestations que le C3 Aircross issu du même moule. Pour l'instant, les prix de l'Opel Frontera n'ont pas été communiqués, mais selon nos informations ils devraient être très légèrement supérieurs à ceux du Citroën.

Enfin, toujours dans la même veine, en 2025, Fiat proposera, à son tour, une déclinaison de la recette sous la forme du nouveau Multipla.

2. Dacia Duster : la cible prioritaire mais sans 7-places ni version électrique

La troisième mouture du Dacia Duster est désormais disponible en concession. Le SUV star de la marque roumaine du groupe Renault est très proche en taille, avec un format de 4,34 m, tout comme en prix, avec un tarif de base de 19 690 € pour une version Essential animée par le moteur de 100 ch (puissance identique à celle du Citroën C3 Aircross de base) fonctionnant à l'essence comme au GPL. En revanche, le Dacia Duster n'est disponible qu'en 5-places. Dans la gamme Dacia, le modèle 7-places, c'est le Jogger (lire ci-dessous). En outre, le Dacia Duster ne propose pas de motorisation 100% électrique, et ce n'est pas prévu. Le Duster est livrable en version full hybrid de 140 ch et laisse aussi le choix entre deux et quatre roues motrices, avec un moteur essence TCe de 130 ch. Le volume du coffre du Duster est plus grand que celui du C3 Aircross, avec entre 558 et 594 dm³ selon les versions pour le roumain, contre 460 dm³ pour le français.

3. Jogger : il voit les choses en grand !

Lancé fin 2021 et recevant un micro restylage en 2022 sous la forme d'une nouvelle calandre arborant le logo "DC", le Jogger est un grand break au look de baroudeur. Son gabarit (4,55 m) est plus imposant que celui du Citroën

(4,39 m). En revanche, le Roumain est plus accessible sur le plan financier, avec un prix de base de 17 990 € en finition Essential disposant du moteur Eco-G (essence/GPL) de 100 ch – comptez un minimum de 19 400 € pour le C3 Aircross. En 7-places, le Dacia Jogger débute à 19 800 € avec, au choix, le moteur Eco-G 100 ch ou le TCe 110 ch. Le C3 Aircross 7-places réclame a minima 20 250 € avec un moteur Pure-Tech 100 ch. Le Dacia Jogger propose aussi une motorisation full hybrid cumulant 140 ch, à partir de 25 200 € en 5-places et 26 100 € en 7-places – comptez respectivement 25 500 € pour un C3 Aircross mild Hybrid 136 ch en 5-places et 26 350 € en 7-places. Mais le Jogger n'est pas livrable en 100% électrique. Sans surprise, le volume d'emport du Jogger est plus grand que celui du C3 Aircross, comptez 160 dm³ en 7-places et 595 dm³ en 5-places (respectivement 400 et 460 dm³ pour le C3).

4. Renault Symbioz : si vous avez un budget moins serré

Cette version étirée du Renault Captur, dont la taille atteint 4,41 m, soit seulement 2 cm de plus que le C3 Aircross, est un rival qui ne boxe pas dans la même catégorie tarifaire. En effet, le prix de base du Renault Symbioz est de 34 900 €, soit un écart de 15 500 € que le SUV au losange ne peut justifier par son nombre de places à bord, sa capacité d'accueil se limitant à 5 passagers, mais davantage par son contenu technologique et sa motorisation full hybride cumulant 145 ch.

Comparativement au C3 Aircross mild hybride de 136 ch, l'écart tarifaire redescend à 9 400 €. Le volume du coffre du Symbioz est de 492 dm³ en 5-places sous tablette, celui du C3 Aircross de 460 dm³ dans la même configuration.

5. Skoda Karoq : si vous avez besoin d'un diesel

Par sa longueur de 4,38 m quasi identique à celle du Citroën C3 Aircross Mk2, le Skoda Karoq, lancé en 2017 et passé par la case restylage en 2021, est dans l'univers de concurrence du modèle tricolore. En revanche, par son prix, à partir de 34 410 €, il n'est plus dans la même sphère tarifaire. Au niveau des prestations, il est pourtant voisin.

Le SUV tchèque laisse le choix entre deux moteurs à essence, 1.0 TSI de 116 ch et 1.5 TSI de 150 ch, et deux moteurs diesel 2.0 TDI, également en 116 et 150 ch, mais il n'y a pas d'offre électrique ni d'hybridation au programme. Le volume du coffre du Skoda Karoq est de 521 dm³ – celui du C3 Aircross 460 dm³.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un espoir dans la lutte contre le cancer

Plus un cancer est détecté tôt, meilleures sont les chances de guérison et moins lourds sont les traitements. C'est tout l'enjeu du dépistage lorsque celui-ci est possible, bien que les programmes mis en place peinent encore à s'imposer. Mais l'intelligence artificielle pourrait changer la donne, à en croire une étude menée par des chercheurs basés au Royaume-Uni, en parvenant - à force d'entraînement - à détecter la maladie de façon précoce.



Avec quelque 20 millions de cas et 9,7 millions de décès en 2022, le cancer compte parmi les principales causes de mortalité dans le monde. Un fléau qui devrait s'aggraver dans les prochaines années, et décennies, au regard des projections réalisées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : plus de 35 millions de nouveaux cas pourraient être comptabilisés en 2050, soit une hausse de 77% par rapport aux estimations faites pour l'année 2022. Si la prévention demeure la clé pour limiter les facteurs de risque, notamment en matière de tabagisme, de consommation d'alcool, de sédentarité, d'alimentation, et de pollution, les scientifiques mettent également tout en oeuvre pour faire avancer la recherche en termes de traitement et de diagnostic précoce. Et l'intelligence artificielle (IA) pourrait contribuer à améliorer ce dernier point.

L'IA peut aider à un meilleur diagnostic

C'est en tout cas ce que révèle un article publié par Oxford University Press dans la revue *Biology Methods & Protocols*, mettant en lumière les récents travaux de chercheurs de l'université de Cambridge et de l'Imperial College London, au Royaume-Uni. Ces derniers ont entraîné une intelligence artificielle afin de lui permettre d'examiner des modèles de méthylation de l'ADN et

d'identifier treize types de cancer, dont le sein, le foie, le poumon et la prostate, à partir de tissus non cancéreux. Le tout avec une précision de 98,2%. Le fait de parvenir à identifier des schémas de méthylation de l'ADN inhabituels, qui "revient [dans l'état actuel des choses] à chercher une aiguille dans une botte de foin", comme le précisent eux-mêmes les chercheurs, permettrait de détecter lesdits cancers à un stade précoce, et donc d'augmenter les chances de guérison.

"Les méthodes informatiques telles que ce modèle, grâce à un meilleur entraînement sur des données plus variées et à des tests rigoureux en clinique, finiront par fournir des modèles d'IA qui pourront aider les médecins dans la détection précoce et le dépistage des cancers. Cela permettra d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients", souligne Shamith Samarajiwa, l'un des principaux auteurs de ces travaux, dans un communiqué. Les scientifiques précisent toutefois qu'à ce stade le modèle se base sur des échantillons de tissus, et qu'il est nécessaire d'approfondir ces travaux - et l'entraînement de l'IA - sur une collection d'échantillons plus diversifiée de biopsie en vue d'une utilisation clinique.

L'IA à la rescousse des médecins ?

Ce n'est pas la première fois que des chercheurs voient en l'intelligence artificielle un espoir dans le traitement des cancers, et l'amé-

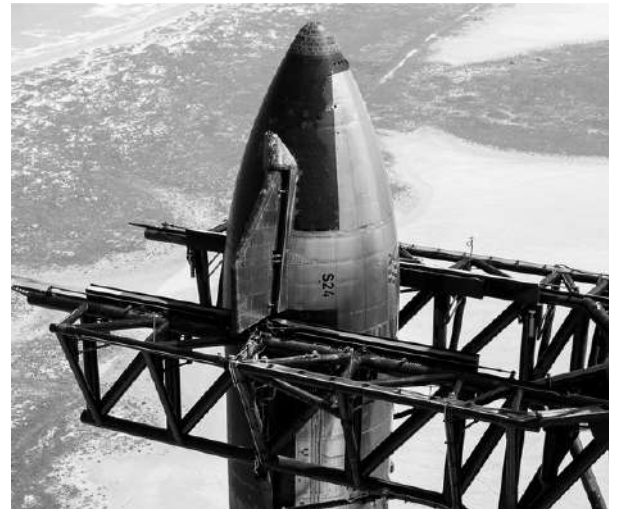
lioration de la survie des patients. En 2021, des chercheurs de l'Institut Curie ont mis au point une intelligence artificielle de deep learning capable "de séquencer tous les gènes exprimés dans une tumeur". Testé sur 48 tumeurs, l'algorithme a permis d'en déceler 79%, l'objectif étant dans ce cas précis de diagnostiquer les cancers d'origine inconnue, à savoir les cancers découverts par la présence de métastases et donc à un stade avancé.

La même année, le projet européen PANCAIM a permis de développer un algorithme d'intelligence artificielle capable de détecter plus tôt des cancers du pancréas qui pouvaient jusqu'alors échapper aux techniques d'imagerie. Plus récemment, en août 2023, ce sont des chercheurs suédois qui ont dévoilé les résultats d'une étude, publiée dans *The Lancet Oncology*, montrant que l'intelligence artificielle était capable d'aider les radiologues à dépister un cancer du sein.

Autant d'avancées qui témoignent de l'intérêt des chercheurs pour l'intelligence artificielle afin de lutter contre le cancer, en améliorant le diagnostic précoce et les traitements, et par extension la survie des patients. Il n'est pas question toutefois que l'IA se substitue aux professionnels de santé, mais qu'elle vienne les épauler pour permettre aux patients de bénéficier le plus rapidement possible du traitement le mieux adapté.

SPACEX

Nouveau lancement du Starship dès juillet avec un rattrapage du vaisseau en plein vol



Après avoir encore stupéfié les acteurs du spatial lors du quatrième lancement de son Starship, le 6 juin dernier, SpaceX ne souhaite pas en rester là et compte tenter un nouveau vol d'essai dès la fin juillet. Pour cet OFT-5, l'entreprise d'Elon Musk testera une nouvelle protection thermique et espère rattraper le lanceur grâce aux bras de sa tour de lancement. Le quatrième lancement d'un Starship, la mégafusée de SpaceX, le 6 juin 2024, a été un succès presque parfait pour l'entreprise spatiale privée. Tous ses objectifs assignés ont été effectivement remplis avec une simulation d'atterrissage du premier étage, alias le Super Heavy Booster, dans le golfe du Mexique, et du second étage, baptisé Ship, dans l'océan Indien après une entrée atmosphérique contrôlée. Contrôlée, certes, mais pas sans dommages, l'un des ailerons ayant commencé à fondre sous l'intense chaleur occasionnée par le contact avec l'air. Le chemin qui permettra au Starship de rejoindre la Lune dans le cadre du programme Artemis de la Nasa reste long, mais Musk entend bien y parvenir le plus rapidement possible. Ainsi, le magnat a sous-entendu à sa manière, sur son réseau social X (ex-Twitter), vouloir retenter l'expérience dès la fin juillet.

Un premier tower catch ?

Pour ce cinquième vol d'essai d'un Starship, Elon Musk entend essayer pour la première fois l'un des objectifs qu'il ambitionne d'accomplir : un "tower catch", comprenez le rattrapage du Ship à son retour sur Terre par des bras mécaniques disposés sur la tour de lancement, poétiquement baptisée Mechazilla. Ce projet n'est pas une lubie, mais une part essentielle de la vision SpaceX des lancements spatiaux, qui vise la réutilisation des lanceurs pour réduire les coûts sur le long terme. C'est d'ailleurs déjà le cas avec la fameuse Falcon 9 de la firme, qui enchaîne les atterrissages contrôlés sur une barge et les réutilisations à hauteur d'une centaine de vols par an.

Mettre à l'épreuve le bouclier thermique

Néanmoins, si SpaceX souhaite tester sa capacité à rattraper ses fusées au sol, cet objectif n'est pas essentiel pour la première mission d'envergure du Starship, qui doit transporter des humains sur la Lune dans le cadre du programme Artemis. En effet, le plan de vol de la mission lunaire n'implique pas une récupération du lanceur. En revanche, aucune mission, lunaire ou non, ne pourra sérieusement être entreprise avec un Starship si les capacités de son bouclier thermique à résister aux intenses chaleurs générées par l'entrée atmosphérique ne sont pas proprement démontrées. Et sur ce sujet, le Starship n'a pas encore fait toutes ses preuves.

En effet, lors des précédents vols, nombre des milliers de tuiles de protection qui pavent le second étage du Ship se sont tout simplement détachées. Pour le cinquième test, SpaceX a annoncé vouloir purement et simplement remplacer les tuiles utilisées jusqu'ici par de nouvelles jugées deux fois plus résistantes. La couche de matériaux ablatifs sous-jacente sera également modifiée afin d'être plus à même d'encaisser la chaleur si jamais des tuiles faisaient à nouveau défaut. D'après Elon Musk, ce changement de matériaux pourrait poser problème pour de futures réutilisations, même s'il n'en explique pas les raisons.

Mots fléchés

En passant le premier		Faim		Ressem-blance		Tendues nerveu-sement		Habituel		Récipients en terre		Causée un préjudice	
Détenteur								Arrose St Omer		Petit ruisseau		Physicien suisse	
Etoffe de coton		Calumets		On le donne en musique		Surcharges							
								Cachai		Plante herbacée			
Italien populaire						Improduc-tif				Estrade pour boxer			
Hutte de toile						Zigotos							
				Hormone secrétée par le pancréas									Aidée
Petite capsule				Exécutés					Vigueur				
Circons-tance				Malins					Lettre grecque				
			Épands du fumier					Service policier				Équipe anglaise	
			Train de banlieue										
Stopper		Âpres						Région d'Europe du Nord		Vagabonda	Petit téléviseur		
		Anéantie											
							Effet acoustique						
							Nazi						
Département français					Récompense au cinéma						Argon		
Secteurs industriels											Socialiste français (Claude)		
			Tamisa						Prénom masculin				
			Bombé						Victoire de Napoléon				
Grande école				Avec les charges	Supprimé	Suite	Réfutas					Inaugurée	
Sous mouvements													
							Cube de jeu			Petit socle pour une balle			
Monticule de terre							Convive						
							Indium						
Fils aîné de Adam et Eve	Affûté	Instrument de musique								Erbium			Sudations
		Pied de deux syllabes								Fruit			
				Soupa					Proche				
Aide le golfeur							Humble rampant				Académie		
Bock							Surface agricole				Efferve-scence animale		
				Cuivre		Paresseux			Vase funéraire				
						Troisième personne du singulier							
Rubidium			Fricasser						Multitude				
Magicienne													
			Affluent du Congo					Lancés					

L'or en légère hausse

Les prix de l'or ont légèrement augmenté lundi, tandis que les investisseurs attendaient les données clés sur l'inflation américaine et les commentaires des responsables de la Réserve fédérale tout au long de la semaine pour obtenir de nouveaux indices sur le calendrier potentiel de la baisse des taux d'intérêt de la banque centrale. L'or au comptant était en hausse de 0,2% à 2.325,79 dollars l'once, après avoir chuté de plus de 1% vendredi. Les contrats à terme sur l'or américain ont augmenté de 0,3% à 2.338 dollars. L'activité commerciale aux Etats-Unis a atteint son plus haut niveau depuis 26 mois en juin, dans un contexte de rebond de l'emploi, qui a poussé le dollar à son plus haut niveau en près de huit semaines. Un dollar plus fort rend les lingots chers pour les autres détenteurs de devises.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à 85,64 dollars à Londres

Les cours du pétrole mon-taient légèrement lundi, poussés à la fois par des craintes d'une baisse des stocks de brut pendant l'été et par le risque géopolitique, notamment au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,47% à 85,64 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livrai-son le même mois, gagnait 0,46% à 81,10 dollars. Le Brent est actuellement en situation de "backwardation", c'est-à-dire que le prix pour livraison rapprochée est plus élevé que celui de-mandé pour des échéances plus lointaine. Cela implique d'habi-tude que les investisseurs redou-tent un rétrécissement de l'offre dans les mois à venir et souhai-tent s'en prémunir en regarnis-sant leurs stocks, ce qui fait donc monter les cours pour le contrat à plus court terme. Les analystes évoquent également "la confiance croissante" chez les investisseurs "dans le fait que les stocks mondiaux de pétrole chuteront inévitablement au cours de l'été dans l'hémisphère nord". En parallèle, les investis-seurs restent attentifs au risque géopolitique au Moyen-Orient.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de pierres et métaux précieux

La brigade mobile de la police judi-ciaire de la circonscription adminis-trative de Bab El-Oued relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et le trafic international de pierres et métaux pré-cieux et saisi des objets d'une valeur de 30 milliards de centimes, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. L'enquête menée par la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territoria-lement compétent, et la perquisition des domiciles des suspects ont permis d'arrê-ter les membres du réseau en flagrant délit (quatre individus, dont un ressortis-sant étranger) et de saisir des objets d'une valeur de 30 milliards de centimes, a précisé le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de pierres et métaux précieux de différentes tailles et formes, dont des diamants, de l'or et des pièces de monnaie anciennes, selon la même source. Des statues, des détec-teurs de pierres et métaux précieux et une somme de 293 millions de centimes ont également été saisis, a ajouté le communiqué. Les mis en cause ont été déferés au parquet territorialement com-pétent pour "blanchiment d'argent en bande criminelle organisée et contre-bande de biens culturels", a conclu la même source.



ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Le CEREFÉ signe un mémorandum d'entente avec la KEA

Le Commissariat aux énergies renou-velables et à l'efficacité énergétique (CE-REFE), a signé hier à Alger, un mémo-randum d'entente avec l'Agence coréenne de l'énergie (KEA), dans le but de renforcer la coopération technique dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouve-lables et de l'hydrogène vert. Le mémorandum d'entente a été signé, à l'oc-casion de la tenue du 1er Forum algéro-co-réen sur l'efficacité énergétique par le Com-missaire aux énergies renouvelables et à l'effi-cacité énergétique, Noureddine Yassaa et le vice-président de la KEA, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, du directeur général de l'Agence coréenne de la coopération inter-nationale (KOICA), Jang Bonghee et du re-présentant du ministère des Affaires étran-gères et de la Communauté nationale à l'étranger, Farouq Kehailia également vice-di-recteur de l'Asie orientale au ministère, outre des cadres des différents secteurs, institutions et experts des deux pays. Dans une allocution prononcée à cette occa-sion, M. Yassaa a affirmé que la signature de ce mémorandum entre le CEREFÉ et la KEA constitue "un outil important de rapproche-ment institutionnel visant à asseoir un part-e-nariat durable et bénéfique pour les deux parties". A ce propos, M. Yassaa a souligné que ce do-

cument contribuera au renforcement de la coopération technique entre le CEREFÉ et la KEA, en plus de favoriser l'échange d'exter-tises et de connaissances en matière d'effica-cité énergétique et dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre. Il a ajouté que la coopération avec la KEA via ce mémorandum sera particulièrement foca-lisée sur l'échange d'informations concernant les politiques et résolutions de l'efficacité énergétique, l'infrastructure de la qualité pour le contrôle des appareils électroména-gers, la contribution des nouvelles technolo-gies et des solutions innovantes de l'efficacité énergétique et l'élaboration d'études conjointes dans les domaines y afférents. De son côté, le vice-président de l'Agence co-réenne de l'énergie a souligné que ce mémo-randum permettra de partager les différentes expertises liées à l'efficacité énergétique ac-quisées par l'Agence coréenne dans ce do-main. Pour le représentant du ministère des Af-faires étrangères et de la Communauté natio-nale à l'étranger, cet accord confirme l'enga-gement des deux pays à renforcer leur coopé-ration bilatérale et à la diversifier pour in-clure tous les domaines d'activité, ainsi qu'à concrétiser de manière efficace les projets de partenariat entre les deux parties, ajoutant que cette idée s'est cristallisée en moins de

deux mois, ce qui traduit, selon lui, "la vo-lonté forte des deux parties d'aller de l'avant dans le renforcement et la diversification des projets de partenariat". De son côté, l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, M. You Ki-Jun, a affirmé que le mémorandum d'entente ouvrait la voie à un large éventail d'activités de coopération, notamment l'échange d'experts, les visites de délégations, les séminaires, les réunions, et les ateliers, outre la promotion de différentes formes de coopération entre les organisa-tions, les entreprises privées et les sociétés. L'ambassadeur coréen a souligné, dans ce sens, que le partenariat entre les deux pays bénéficie d'un énorme potentiel et offre de nombreuses opportunités à explorer en inté-grant l'expertise technique et les approches novatrices de l'Agence coréenne de l'énergie avec les connaissances locales et les initiatives stratégiques proposées par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Le même intervenant a également souligné que "les efforts de coo-pération conjoints permettront non seule-ment de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, mais contribueront également de manière signifi-cative à promouvoir le développement dura-ble et la croissance économique dans les deux pays".

R.E.

SÉMINAIRE SUR «LE RÔLE DES CONSEILS D'AFFAIRES DANS LA DYNAMISATION DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE »

Les recommandations des participants

Les travaux du séminaire sur «le rôle des conseils d'af-faires dans la dynamisation de la diplomatie économique», organisé dimanche à Alger par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étran-ger, ont été sanctionnés par une série de recommandations. En effet, les participants ont in-sisté notamment sur la nécessité de distinguer entre la diplomatie économique souveraine du pays et la diplomatie économique

d'accompagnement, qui s'oc-cupe de l'activité des conseils d'affaires et de connaître les ca-ractéristiques, les atouts et les capacités économiques des pays homologues. Ils ont également appelé à éten-dre le réseau des bureaux de re-présentations à l'étranger, char-gés de fournir des informations et des explications sur le climat des affaires ainsi que sur les op-portunités de l'investissement en Algérie aux opérateurs écono-miques étrangers, outre la né-cessité d'organiser des rencon-tres de travail sectorielles di-

rectes dans le cadre des conseils d'affaires, et d'impliquer également les présidents de commissions parlementaires d'amitié dans ces conseils. Il s'agit en outre d'ériger les conseils d'affaires en plateforme de promotion des produits et services algériens afin d'accéder aux marchés étrangers, et d'im-pliquer la communauté nationale établie à l'étranger dans cette dé-marche. A noter que ce sémi-naire, organisé sous la prési-dence du ministre du Commerce et de la Promotion des exporta-tions, M. Tayeb Zitouni, et du mi-

nistre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, s'est déroulé en présence du Direc-teur général des Douanes (DGD), le Général Abdelhafid Ba-khouche, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, du pré-sident de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nou-reddine Benbrahem et de la pré-sidente du Conseil national éco-nomique, social et environne-mental, Rabia Kharfi, en sus de représentants des organisations professionnelles.

UNRWA

Les niveaux catastrophiques de la faim dans la bande de Ghaza sont une œuvre humaine

Le commissaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que les niveaux de faim "catastrophiques" dans la bande de Ghaza qui est exposée à une agression géno-cidaire, sont "provoqués par l'Homme", en référence à l'agression sioniste. Lazzarini a fait savoir, dans un communiqué rendu pu-blic lundi, que 193 employés des agences de l'ONU avaient été tués depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza. Et d'ajouter que plus de 180 installations de l'UNRWA ont été endommagées ou dé-

truites, entraînant la mort d'au moins 500 Palestiniens qui recherchaient la protection de l'ONU depuis le début de la guerre. Avant l'agression des forces sionistes contre l'en-clave assiégée, "l'UNRWA répondait à 70% ou 80% des besoins en soins de santé pri-maires", indique le même communiqué. Le responsable de l'ONU a expliqué que seul un petit nombre des centres de santé de l'UNRWA sont encore opérationnels à Ghaza, avec un accès minimal aux aides. De-puis le 7 octobre 2023, l'entité Sioniste mène une agression barbare contre la Bande de Ghaza qui a fait des dizaines de milliers de

martyrs , pour la plupart des femmes et des enfants, en plus d'une catastrophe humani-taire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures, qui ont conduit l'occupant sioniste à comparaître devant la Cour internationale de Justice pour "géo-cide". L'entité Sioniste est accusé de géno-cide par la Cour internationale de Justice, dont le dernier arrêt lui a ordonné d'arrêter immédiatement ses opérations dans la ville méridionale de Rafah, où plus d'un million de Palestiniens avaient cherché refuge pour fuir la guerre avant son invasion le 6 mai.